



Cette "évaluation interne" conformément aux types d'évaluation de l'OIT/EVAL, a suivi un processus d'évaluation officiel géré par un fonctionnaire de l'unité régional de programmation, du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique. Les évaluations internes ont pour but de contribuer en grande partie à l'apprentissage organisationnel.

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery

Projet combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

ILO TC/SYMBOL : MLI/19/01/USA

Type d'évaluation: Project

Horaire d'évaluation : Final

Mode d'évaluation: Interne

Pay(s) : Mali

Résultat(s) du P&B: 1, 2 et 3

ODD(s) : 7 et 8

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur : 23 November 2023

Bureau Administratif : CO Abidjan

Bureau Technique : FUNDAMENTALS

Agences d'évaluation conjointes : [Si pertinent, indiquez toutes les agences des Nations Unies qui ont participé à l'évaluation]

Durée du projet : Oct 2019-Juillet 2023 avec no cost extension au 31 decembre 2023

Donateur et budget : Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS), USD 1, 875,282

Nom(s) du consultant : DIALL Oumar GOURO

Gestion de l'évaluation: Tiské COULIBALY

Budget de l'évaluation: US\$ 13563

Mots clés: *Dialogue social, Protection sociale, Administration du travail, Tripartisme, Centre National du Dialogue Social, Digitalisation, Santé et Sécurité au Travail*

[Cette "évaluation interne" conformément aux types d'évaluation de l'OIT/EVAL, a suivi un processus d'évaluation officiel géré par un fonctionnaire de l'unité régional de programmation, du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique. Les évaluations internes ont pour but de contribuer en grande partie à l'apprentissage organisationnel.](#)

Table des matières

I.	PRESENTATION DU PROJET A EVALUER.....	13
II.	OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION	14
III.	CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION	15
IV.	METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	16
V.	PRINCIPAUX RESULTATS.....	18
5.1.	Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet	18
5.2.	Validité de la conception	19
5.3.	Performances et efficacité du projet	22
5.4.	Efficience des ressources utilisées	29
5.5.	Orientations sur l'impact et la durabilité du projet	32
5.6.	Genre et non-discrimination	34
5.7.	CONCLUSION GENERALE	35
5.8.	LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES	37
	LESSONS APPRISES (L.A)	
	BONNE PRATIQUE (BP)	
	RECOMMANDATIONS	
VI.	ANNEXES.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage	24
Tableau 2 : Bénéficiaires enquêtés par localité	25
Tableau 3 : Accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.	26
Tableau 4 : performance du projet par rapport au renforcement des politiques, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.	28

LISTE DES ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

ASI	Anti Slavery International
BIT	Bureau International Du Travail
CADHP	Charte Africaine Des Droits De L'Homme Et Des Peuples
CNDH	Commission Nationale Des Droits De L'Homme
DRL	Département De La Démocratie, Des Droits De L'Homme Et Du Travail
EPU	Examen Périodique Universel
FGD	Focus Group Discussion
HCR	Haut-Commissariat Des Nations Unies Pour Les Réfugiés
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée De Stabilisation Au Mali
NRC	Norwegian Refugee Council
OCDE	Direction De La Coopération Pour Le Développement
OCHA	Bureau Des Nations Unies Pour La Coordination Des Affaires Humanitaires
OIT	Organisation Internationale Du Travail
PIDCP	Pacte International Relatif Aux Droits Civils Et Politiques
UNEG	Groupe Des Nations Unies Pour L'Évaluation
USAID	Agence Des Etats-Unis Pour Le Développement International
USDOS	Département D'État Américain

RESUME EXECUTIF

Contexte et justification du projet.

L'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage est une pratique multiséculaire au Mali. Elle constitue une violation flagrante des droits de l'Homme. Les conséquences de ce phénomène sont désastreuses pour les victimes, les communautés et la société entière. L'ampleur et l'incidence du phénomène sont de différentes natures selon que les victimes, soient sous le contrôle de maîtres ou soumises à d'autres formes de violations dans toutes sphères de la vie. En dépit de la signature et ratification par l'Etat malien de plusieurs textes et conventions de lutte contre l'esclavage et des progrès réalisés dans certains pays sahéliens voisins, les différents gouvernements n'ont pas montré une ferme volonté de lutte contre l'esclavage. Cette situation s'expliquerait par la persistance des pesanteurs socio-culturelles, le caractère tabou de la question d'esclavage, le faible intérêt accordé à la problématique d'esclavage par les organisations nationales et internationales et le manque d'information voire l'absence des données statistiques sur l'esclavage. En outre, le contexte politique et sécuritaire au Mali a exacerbé le phénomène de l'esclavage, qui restera sans suite jusqu'à l'avènement du projet « combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage ». Le projet initié par l'OIT/BIT et partenaires constitue non seulement une réponse aux attentes des victimes d'esclave mais aussi une contribution aux différentes réformes institutionnelles.

Objectifs et résultats attendus du projet.

Le projet vise à contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Ainsi, l'atteinte de cette finalité passe par trois principaux résultats intermédiaires/produits :

Résultat 1 : *La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.*

Résultat 2 : *L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et sexe - spécifiques pour les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru.*

Résultat 3 : *La politique, les lois et les mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage sont renforcés.*

Objectifs de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation finale est d'indiquer à toutes les parties prenantes du projet dans quelle mesure le projet a atteint ses buts et objectifs et de déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats du projet. Les connaissances générées par l'évaluation alimenteront également la conception d'interventions futures pertinentes et contribueront à documenter les approches de gestion et de mise en œuvre. En particulier, cette évaluation finale sert les objectifs principaux suivants :

- Fournir une mesure finale du projet en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs et l'atteinte de ses résultats ; les stratégies et les modalités de mise en œuvre choisies ; les accords de partenariat, les contraintes et les opportunités ;

- Formuler des recommandations et identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques qui permettront de soutenir l'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances pour l'OIT et ses partenaires et d'autres parties prenantes avec déjà la fin du projet.

Champ et portée de l'évaluation.

Le champ d'action de l'évaluation : niveau national, Bamako et zone d'intervention du Projet, régions de Kayes, Ménaka et les localités (Gossi, Anderaboukane). La région de Kayes est une zone pilote pour les études et la recherche-action, Ménaka, Gossi et Anderaboukane, laboratoire pour la mise en œuvre des interventions du projet.

Clients de l'évaluation : Les partenaires de mise en œuvre (OIT/BIT, ASI, Temedt), les partenaires techniques locaux, et le donateur (USDOS-DRL).

Période de l'évaluation : de septembre à octobre 2023 avec un atelier de restitution des résultats préliminaires en novembre 2023.

Critères et questions d'évaluation.

L'évaluation a examiné les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité ainsi que le genre et la non-discrimination.

Description de la méthodologie de l'évaluation :

L'approche méthodologique utilisée a été participative et inclusive. Elle est basée sur les techniques et méthodes de collecte quantitatives et qualitatives des données, suivant les critères et questions d'évaluation énumérés dans les termes de référence de l'évaluation. Elle s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

- Revue documentaire.

La mise à disposition des données secondaires (différents documents, rapports pertinents...) a facilité l'élaboration des outils de collecte des données.

- Élaboration et validation des outils de collecte des données.

Au prime abord, l'équipe des consultants ont élaboré une matrice d'évaluation pour dégager les principales questions, les indicateurs, les sources de collecte des données et les parties prenantes concernées. Ensuite, des outils tels que le guide d'entretien individuel, le focus- group et le questionnaire ont été conçus et soumis au gestionnaire de l'évaluation pour validation. La collecte des données sur le terrain a été complétée par l'observation participante et les témoignages des acteurs du projet. Les données issues des différents entretiens ont fait l'objet d'une triangulation afin de vérifier leur validité et fiabilité.

- Atelier de présentation des résultats préliminaires.

Une restitution des résultats préliminaires a été organisée le 10 novembre 2023. Cette restitution a enregistré la participation des représentants des différents services, les parties prenantes et les partenaires au projet. A l'issue de cette présentation, les observations et commentaires des acteurs ont été intégrés dans le rapport.

- Production de rapport préliminaire et rapport final :

Le rapport a été élaboré selon les lignes directrices d'évaluation de l'OIT. Il a été restitué avec les parties prenantes qui ont fait des observations et commentaires pertinents à prendre en compte pour l'amélioration.

▪ Limites et contraintes de l'évaluation.

Les principales difficultés sont : (i) l'insécurité rendant l'accès aux cibles des localités de Gossi, Ménaka et Anderamboukane difficile, (ii) la difficulté de mobilisation des bénéficiaires à cause de la fin du projet et des contrats des agents, (iii) la faible couverture internet dans les dites localités rendant difficile la synchronisation des données collectées par Kobo Collect, (iv) le déplacement des victimes assistées vers des villages/sites aux alentours de Gossi, Ménaka et Anderamboukane et (iv) la non disponibilité de certains acteurs pour les entretiens aux périodes convenues.

Face à ces difficultés, l'équipe d'évaluation a développé des stratégies d'adaptation. Par rapport aux difficultés d'accès, la collecte des données s'est basée sur des agents locaux, ayant une maîtrise des zones, culture et langues du milieu, ce qui a facilité l'accès aux acteurs et les échanges avec les victimes et d'autres cibles. Par rapport à non-disponibilité des victimes et de certains acteurs, l'équipe a prolongé la durée de la collecte pour rencontrer un nombre assez représentatif de personnes. Pour pallier les difficultés d'accès à l'internet, les agents d'Anderamboukane étaient obligés de se déplacer vers Gao ou le Niger afin de pouvoir synchroniser les données.

Résumé des résultats de l'évaluation

Constats par rapport à la pertinence, la cohérence et l'alignement stratégique du projet.

Le projet est pertinent en ce sens qu'il cadre avec la politique nationale en matière de lutte contre l'esclavage et les pires formes de travail. En plus, il est en phase avec les Conventions relatives aux droits de l'Homme, la Charte africaine des droits de l'Homme, les conventions en lien avec les droits des enfants et les pires formes d'exploitation des enfants.

Le projet s'aligne également avec les autres cadres/instruments de lutte contre l'esclavage au niveau régional et international notamment *Convention 29 sur le travail forcé protocole 29 de 2014 ratifiée par le Mali en 2016, Programme pays sur le travail décent, Convention internationale du 25 septembre, 1925 relative à l'abolition de l'esclavage sous toutes ses formes, Déclaration du Droit International Humanitaire, article 4, Constitution malienne du 22 juillet 2023 prise en compte de la répression contre l'esclavage.*

Avant le projet, au Mali, il n'existait pas de Code criminalisant l'esclavage. C'est grâce aux actions de plaidoyers menées par ASI et OIT au plan national et international que le Mali s'est doté d'un arsenal de lutte contre l'esclavage et les lignes ont commencé à bouger.

L'OIT et ses partenaires Anti-Slavery International et TEMEDT proposent des actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables en faveur des victimes à même de contribuer à des réformes plus systémiques à long terme.

La stratégie proposée est conçue pour contribuer à trois principaux résultats intermédiaires (IO) :

IO 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ainsi qu'aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

IO 2 : L'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.

IO3 : Les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage sont renforcés.

Constats par rapport à la validité de la conception.

Les facteurs externes tels que l'insécurité dans les zones d'intervention du projet, la fermeture des frontières du pays suite à l'embargo, les sanctions financières de la de la CEDEAO, les pesanteurs sociales et la pandémie de la COVID-19 ont entravé la mise en œuvre de certaines actions du projet sans compromettre l'atteinte des résultats. En réponse à ces défis, le projet a développé des mesures/stratégies de mitigation en vue de réaliser les objectifs escomptés.

Les différentes actions du projet ainsi que les effets escomptés liés à l'amélioration de la connaissance sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, l'accroissement de l'accès des victimes de l'esclavage aux services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique de même que le renforcement des politiques concourent à l'atteinte de l'objectif général dudit projet.

Constats par rapport aux performances et à l'efficacité du projet.

Globalement, la plupart des résultats ont été atteints voire dépassés, Cf. tab n°1 ; 3 et 4.

La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ainsi qu'aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

Le projet, à travers des actions d'information et sensibilisation avec divers canaux, a contribué à l'amélioration de la connaissance sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. L'étude réalisée et les différentes collaborations avec des acteurs nationaux et internationaux clés ont permis d'identifier les besoins et les priorités des victimes et de les adresser.

L'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.

Les activités économiques au bénéfice des victimes ont permis d'augmenter considérablement le revenu de la quasi-totalité des victimes et contribué progressivement à leur autonomisation.

Les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage sont renforcés

Le projet a mis un accent particulier sur le volet juridique pour la prise en compte de la problématique de l'esclavage avec de nombreuses activités au niveau national : formation des magistrats, de la société civile, des médias, des para juristes etc. et un partenariat dynamique avec le ministère de la Justice et du Travail en vue de criminaliser la pratique de l'esclavage et le travail forcé.

Le renforcement de capacités des décideurs et législateurs nationaux en faveur des départements clefs (ministère de la Justice, Travail, Administration...) et la mise en place d'un mécanisme endogène (pool de formateurs nationaux, parajuristes) capables de consolider et poursuivre la formation dans une perspective d'après projet.

L'implication des « maîtres » d'esclaves dans les actions de lutte contre la pratique de l'esclavage sur le terrain a été un facteur déterminant contrairement à la réticence qui était attendue d'eux. Cette implication a été possible grâce à l'approche communautaire adoptée par le projet.

Constats par rapport à l'efficience des ressources utilisées

Le projet a été efficient. Le taux de consommation budgétaire réel à ce stade est de 96%. Mais il atteindra 99% après le paiement des fonds déjà engagés. Les ressources ont été stratégiquement utilisées et ont permis d'atteindre voire de dépasser les cibles en termes de prévisions.

Pour une utilisation optimale des ressources, le projet a valorisé les expertises internes pour la réalisation de certaines activités afin de minimiser les coûts. En plus, la délocalisation de certaines activités, le partage des coûts de gestion avec d'autres projets/départements et la synergie/complémentarité avec d'autres organisations sont des options choisies pour optimiser l'utilisation des ressources.

Les capacités des partenaires d'exécution ont été suffisamment renforcées pour garantir la durabilité après le projet. Dans cette dynamique, des actions d'IEC et des formations en faveur des acteurs ont été réalisées, des approches et outils développés.

Le projet s'est doté d'une stratégie de sortie en mettant en place un comité de pérennisation des acquis à tous les niveaux, régional et local. Un atelier sur le plan de désengagement a été organisé assorti d'un plan d'action et d'une feuille de route réaliste.

Le projet a renforcé les capacités des institutions étatiques et non étatiques dans la lutte contre l'esclavage (diagnostic des besoins des victimes, formations des acteurs et accompagnement technique et financier). L'apport du projet à ces institutions contribue à la continuité des acquis en ce sens que ces institutions, renforcés et outillés peuvent consolider et préserver les acquis du projet.

Les approches du projet en termes de coordination, de sensibilisation d'autres acteurs notamment humanitaires afin que la question de l'esclavage soit traitée de manière transversale dans les différents projets/programmes. L'objectif premier étant de rechercher une synergie d'actions afin d'autonomiser ces victimes.

Constats par rapport à l'impact et à la durabilité du projet

Le projet par son approche participative et inclusive, le renforcement de capacités des institutions étatiques et non étatiques a balisé le terrain pour la durabilité des acquis. Des activités économiques financées au profit des victimes, les formations et sensibilisation ainsi que la mise en place des comités de pérennisation des acquis avec plan d'action/feuille de route dans les différentes localités d'intervention sont des facteurs militant en faveur de la pérennité.

Le renforcement des capacités de l'association TEMETD, des agents sur le droit de l'homme

et le GERME de même que les parajuristes formés et outillés au sein des communautés participent de la durabilité du projet.

Constats par rapport au Genre et à la non-discrimination

Le projet a pris en compte le genre dans la fourniture des services : les sensibilisations, les formations ainsi que les activités économiques ont ciblé des femmes et populations victimes de l'esclavage. Les données de suivi ainsi que les indicateurs clés du projet sont également désagrégées permettant de rendre en compte en tenant compte du genre.

Leçon apprise (LA)

Avec la présente évaluation nous tirons des enseignements de la mise en œuvre du projet qui peuvent être appliqués ailleurs pour améliorer la performance, les résultats ou l'impact d'un programme ou d'un projet. Ce sont :

LA.1. Dans des contextes de conflit en proie à la problématique de l'esclavage, les activités économiques, précédées de renforcement des capacités en gestion, sont une solution d'autonomisation envisageable. Malgré les défis contextuels, les activités économiques ont permis aux bénéficiaires de générer des revenus durant le projet.

LA.2. L'approche communautaire garantit le succès dans la lutte contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage. Dans un contexte d'insécurité, comme celui des régions au Centre et au Nord du Mali, caractérisé par l'absence (dans certaines localités) de services juridiques et de protection, la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage pourrait nuire aux victimes à assister si elle n'implique pas les communautés esclavagistes. Même « libérées » par le projet, ces victimes n'ayant accès à aucun service juridique ou de protection risquent d'être exposées aux représailles des maîtres. Le présent projet a su adopter une approche inclusive de l'ensemble des acteurs locaux.

LA.3. Un projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage est une opportunité pour exposer la problématique aux acteurs humanitaires intervenant dans les localités ciblées afin de prendre en compte les besoins holistiques des victimes (protection, santé, sécurité alimentaire etc.). Il constitue également une opportunité d'inclure le statut de victime d'esclavage dans les critères de sélection (de vulnérabilité) des dits acteurs.

Bonne pratique (BP)

BP.1. La mise en place des commissions communautaires de médiation et d'affranchissement est une stratégie de pérennisation des acquis du projet. Dans un contexte d'insécurité, la lutte avec succès contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage doit adopter cette approche communautaire ; approche qui implique les communautés esclavagistes pour traiter les cas d'esclavage rapportés. Cette approche permet d'extirper les victimes du joug des maîtres définitivement. Sans l'implication de ces communautés (ayant une domination sur les victimes) et la gestion au cas par cas des cas rapportés, il est difficile d'obtenir une libération définitive des victimes.

BP.2. La collaboration multi-acteurs et la synergie ont été des facteurs ayant significativement contribué au succès du projet.

Recommandations (Rec)

Nous formulons les recommandations ci-dessous. Nous supposons qu'une deuxième phase du projet est possible à moyen terme, ce qui justifie le timing proposé pour chacune des recommandations.

Recommandations	Adressée à	Priorité	Ressource	Timing
Quand le contexte le permet, les actions d'autonomisation des victimes doivent privilégier des soutiens aux groupements/associations autour d'activités génératrices de revenu conjointes. Cela renforcera ces victimes en les permettant aussi de s'engager dans la sensibilisation et le plaidoyer au niveau local en tant que groupe représentant ces populations.	<i>OIT</i>	Moyen	Elevé	Moyen terme
En raison des vulnérabilités des victimes, il est nécessaire d'augmenter le montant alloué pour les activités économiques afin de favoriser leur succès. Mettre en place un fonds de roulement permet également de protéger lesdites activités.	<i>OIT</i>	Elevé	Elevé	Moyen terme

<p>Pour des projets similaires, dans le cadre de la prise en charge holistique des besoins des victimes, en coordination avec les acteurs humanitaires, faire du plaidoyer afin que la « victime de l'esclavage » soit considérée comme un critère de ciblage des ces organisations humanitaires.</p>	<p><i>OIT</i></p>	<p>Elevé</p>	<p>Faible</p>	<p>Moyen terme</p>
<p>Les acquis du projet sont à consolider dans les zones d'intervention et les actions à étendre à des localités plus stables (Kayes, Mopti) où les mêmes problématiques existent. Les actions à apporter doivent être holistiques (économique, sensibilisation, communication/plaidoyer etc.) pour des résultats concrets et durables.</p>	<p><i>OIT</i></p>	<p>Elevé</p>	<p>Elevé</p>	<p>Moyen terme</p>
<p>Le constat est qu'il n'y a pas eu de plainte de victimes pendant la mise en œuvre du projet. Cela amène à questionner le mécanisme existant sur le terrain pour enregistrer et remonter des plaintes. De tels mécanismes doivent répondre aux besoins des populations cibles et conçus avec ces populations. Dans des projets similaires, nous recommandons donc de consulter les différentes parties prenantes et les communautés bénéficiaires afin de mettre en place des mécanismes fonctionnels de plainte.</p>	<p><i>OIT</i></p>	<p>Elevé</p>	<p>Faible</p>	<p>Moyen terme</p>
<p>La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) assiste (assistance juridique) des victimes de l'esclavage à travers des fonds Danois et de l'Etat Malien. Elle reçoit de nombreuses plaintes.</p>	<p><i>OIT</i></p>	<p>Elevé</p>	<p>Faible</p>	<p>Moyen terme</p>

Dans une démarche de performance quant à la remontée des plaintes mais également de durabilité des actions, des projets similaires pourraient engager un partenariat stratégique avec la CNDH. Il s'agit d'un partenariat, au-delà de la co-organisation des ateliers et renforcements des capacités, qui pourrait améliorer l'assistance juridique aux victimes dans la durée.				
En plus de la coordination au niveau national, il est recommandé de mettre un accent particulier sur la coordination au niveau régional/local afin d'aller vers l'intégration des victimes bénéficiaires dans les programmes humanitaires. Cette coordination passera par la participation aux cadres de coordination existants dont les clusters. La synergie recherchée permettra d'amplifier les effets positifs pour les victimes de l'esclavage bénéficiaires du projet.	<i>OIT</i>	Elevé	Faible	Moyen terme
Renforcer l'expertise de l'ONG TEMETD afin qu'elle se positionne comme lead dans la lutte contre l'esclavage au Mali et dans la sous-région.	<i>OIT</i>	Elevé	Elevé	Moyen terme

I. PRESENTATION DU PROJET A EVALUER

Le projet à évaluer, a été approuvé pour une période de 46 mois (2019-2023). Il a officiellement commencé le 1er octobre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en octobre 2022. Le budget total est de 1, 875,282 US\$ couvert par une subvention du Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS).

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. La réalisation de cet objectif global passe par l'atteinte de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés : **Résultat 1** : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ; **Résultat 2** : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ; **Résultat 3** : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Dans l'approche programmatique du projet, L'organisation Internationale du Travail (OIT) travaille en partenariat avec, Anti-Slavery International et TEMEDT dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). Les activités liées au cadre juridique et à sa mise en œuvre sont menées en collaboration avec la Direction du travail, le ministère de la Justice, la Commission nationale des droits de l'homme, le ministère du Travail et la Commission nationale des droits de l'homme. Le projet coopère avec les agences compétentes du système des Nations Unies, en particulier la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La mise en œuvre du projet requiert la coopération du « groupe de protection », dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les programmes d'accès à la justice, y compris de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID).

La responsabilité de la mise en œuvre des activités au niveau local incombe principalement à TEMEDT aidé d'Anti-Slavery pour le volet communautaire. **Les principaux bénéficiaires du projet sont** : (i) les personnes victimes de l'esclavage, (ii) les autorités coutumières et religieuses, (iii) les collectivités territoriales et (iv) les Agences gouvernementales et non gouvernementales.

II. CONTEXTE, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

La présente évaluation finale a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle est menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation de la Direction de la coopération pour le développement et le Code de conduite du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation interne finale suit les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats.

L'objectif de cette évaluation finale est d'indiquer à toutes les parties prenantes du projet dans quelle mesure le projet a atteint ses buts et objectifs et de déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats du projet. Les connaissances générées par l'évaluation alimenteront également la conception d'interventions futures pertinentes et contribueront à documenter les approches de gestion et de mise en œuvre.

En particulier, cette évaluation finale sert les objectifs principaux suivants : Fournir une mesure finale du projet en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs et l'atteinte de ses résultats ; les stratégies et les modalités de mise en œuvre choisies ; les accords de partenariat, les contraintes et les opportunités ; Formuler des recommandations et identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques qui permettront de soutenir l'apprentissage organisationnel et le partage des connaissances pour l'OIT et ses partenaires.

L'évaluation finale a porté sur la période de mise en œuvre du projet allant d'octobre 2020 à mai 2023. Elle a également porté sur tous les résultats et produits clés qui ont été produits depuis le début du projet par tous les partenaires de mise en œuvre. L'évolution du contexte de mise en œuvre (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire), ainsi que l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations ont été pris en compte.

L'analyse géographique de l'évaluation a couvert le niveau national, Bamako et les localités d'intervention au Nord (Gossi, Ménaka, Anderamboukane) ainsi que Kayes, concernées par l'étude pilote. Des visites de terrain ont été conduites, ainsi que des entretiens en ligne avec les parties prenantes, notamment le partenaire Anti Slavery International (ASI) établi à Dakar. L'ensemble des activités de collecte des données se sont déroulées de septembre à octobre 2023 avec un atelier de restitution le 10 novembre 2023.

Le présent rapport de l'évaluation finale est destiné aux mandants tripartites du Bureau international du Travail (BIT), à l'équipe de mise en œuvre du projet (BIT, Anti Slavery International, Temedt), aux partenaires techniques locaux, et au donateur qu'est le Département d'État américain à travers (USDOS) à travers son Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (ASI).

III. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

L'évaluation a examiné les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité ainsi que le genre et la non-discrimination. Les différentes questions d'évaluation couvertes sont présentées ci-dessous et par critère d'évaluation.

3.1 Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

Les besoins et problèmes initiaux existent-ils toujours et/ou de nouveaux besoins sont-ils apparus ?

Dans quelle mesure les principales parties prenantes (institutions nationales, groupes cibles) se sont-ils appropriés le projet depuis la phase de conception ?

3.2 Validité de la conception

Quels sont les facteurs externes qui ont influencé la capacité des partenaires de mise en œuvre à atteindre les objectifs prévus ?

Les réalisations ont-elles un lien de causalité avec les effets escomptés qui, à leur tour, sont liés à l'objectif de développement plus large ?

3.3 Performances et efficacité du projet

Dans quelle mesure les résultats et les objectifs escomptés sont-ils atteints ?

La quantité et la qualité des résultats ont-elles été satisfaisantes, aux regards des indicateurs et cibles ? Comment les parties prenantes les perçoivent-elles ?

Le projet a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ont-ils affecté les résultats escomptés du projet ?

La gestion et la gouvernance du projet ont-elles été adéquates ? Les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées ont-ils été clairement compris ?

3.4 Efficience des ressources utilisées

Les ressources techniques et financières disponibles ont-elles été suffisantes pour réaliser les plans du projet ?

Les ressources (ressources humaines, temps, expertise, fonds, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique afin de fournir le soutien nécessaire et d'atteindre les objectifs généraux du projet ?

La coopération entre les partenaires du projet a-t-elle été efficace ?

3.5 Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

Quel niveau d'influence les effets du projet continueraient à avoir dans la lutte contre l'esclavage au niveau national et régional ?

Quelles approches et résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?

Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?

3.6 Genre et non-discrimination

Quelles sont les principales réalisations du projet en matière de prise en compte des personnes marginalisées, des handicapés, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

Les bénéfices du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'approche méthodologique utilisée a été participative et inclusive. Elle est basée sur les techniques et méthodes de collecte quantitatives et qualitatives des données, suivant les critères et questions d'évaluation énumérées dans les termes de référence de l'évaluation. Elle s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

1. Phase de démarrage :

Elle inclut la revue documentaire, les entretiens préliminaires avec le personnel du BIT y compris le personnel du projet aboutissant à l'élaboration du rapport de démarrage. Au total, 122 personnes ont été touchées par les enquêtes.

2. Phase de collecte des données sur le terrain :

La collecte des données s'est déroulée au mois de septembre et octobre. Elle a été conduite selon une approche mixte combinant les données quantitatives et qualitatives.

3. Atelier de présentation des résultats préliminaires aux parties prenantes :

Une séance de travail tenu le le 10 novembre 2023. Cette restitution a regroupé x participants composée. Les conclusions et recommandations de cette évaluation ont été présentées. A l'issue de cette restitution, les parties prenantes ont soulevé des questions et fait des contributions.

Une restitution des résultats préliminaires a été organisée le 10 novembre 2023. Cette restitution a enregistré la participation des représentants des différents services, les parties prenantes et les partenaires au projet. À l'issue de cette présentation, les observations et commentaires des acteurs ont été intégrés dans

4. Phase de rapportage :

Le rapport d'évaluation a été soumis à la au BIT et parties prenantes pour amendements. Au terme, le rapport final intégrant tous les commentaires des parties prenantes sera produit et partagé.

▪ Atelier de présentation des résultats préliminaires.

Une restitution des résultats préliminaires a été organisée le 10 novembre 2023. Cette restitution a enregistré la participation des représentants des différents services, les parties prenantes et les partenaires au projet. À l'issue de cette présentation, les observations et commentaires des acteurs ont été intégrés dans le rapport.

▪ Production de rapport préliminaire et rapport final :

Le rapport a été élaboré selon les lignes directrices d'évaluation de l'OIT. Il a pris en compte les observations et commentaires des parties prenantes.

Limites et contraintes de l'évaluation.

Les principales difficultés sont : (i) l'insécurité rendant l'accès aux cibles des localités de Gossi, Ménaka et Anderamboukane difficile, (ii) la difficulté de mobilisation des bénéficiaires à cause de la fin du projet et des contrats des agents, (iii) la faible couverture internet dans les dites localités rendant difficile la synchronisation des données collectées par Kobo Collect, (iv) le déplacement des victimes assistées vers des villages/sites aux alentours de Gossi, Ménaka et Anderamboukane et (iv) la non disponibilité de certains acteurs pour les entretiens aux périodes convenues.

Face à ces difficultés, l'équipe d'évaluation a développé des stratégies d'adaptation. Par rapport aux difficultés d'accès, la collecte des données s'est basée sur des agents locaux, ayant une maîtrise des zones, culture et langues du milieu, ce qui a facilité l'accès aux acteurs et les échanges avec les victimes et d'autres cibles. Par rapport à non-disponibilité des victimes et de certains acteurs, l'équipe a prolongé la durée de la collecte pour rencontrer un nombre assez représentatif de personnes. Pour pallier les difficultés d'accès à l'internet, les agents d'Anderamboukane étaient obligés de se déplacer vers Gao ou le Niger afin de pouvoir synchroniser les données.

V. PRINCIPAUX RESULTATS

5.1. Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

Le projet est en phase avec la politique nationale en matière de lutte contre l'esclavage. Elle cadre avec les Conventions relatives aux droits de l'Homme, la Charte africaine des droits de l'Homme, les conventions en lien avec les droits des enfants (pires formes d'exploitation des enfants...Le projet s'aligne également avec les autres cadres/instruments de lutte contre l'esclavage au niveau régional et international. Parmi ces instruments on peut citer entre autres :

- Convention 29 sur le travail forcé protocole 29 de 2014 ratifiée par le Mali en 2016 ;
- Programme pays sur le travail décent ;
- Convention internationale du 25 septembre 1925 relative à l'abolition de l'esclavage sous toutes ses formes ;
- Déclaration du DIH article 4 ;
- Constitution malienne du 22 juillet 2023 cf. article 4 reprise des mêmes dispositions que le DIH. Prise en compte de la répression contre l'esclavage.

Au démarrage du Projet, au Mali, il n'existait pas de Code criminalisant l'esclavage. Il a fallu y travailler avec l'Etat à travers une série de plaidoyers menée par ASI et BIT au plan national, sous régional et international.

Dans quelle mesure les principales parties prenantes (institutions nationales, groupes cibles) se sont-ils appropriés le projet depuis la phase de conception ?

Le projet DRL a impliqué ses partenaires de mise en œuvre (Temedt et ASI) dès la phase d'évaluation des besoins ; Temedt s'est appuyée sur sa présence de longue date dans les localités d'intervention afin de mettre en œuvre les activités dans un contexte sécuritaire difficile. Il a été impliqué aux actions de suivi et à l'évaluation du projet. Par ailleurs, certaines institutions nationales ont été faiblement impliquées dans la phase de conception. Leur implication dans la mise en œuvre et le suivi est jugée satisfaisante, selon elles.

Le projet DRL a organisé une manifestation nationale de sensibilisation et de plaidoyer en juin 2022, sous la présidence du ministre de la Justice et des droits de l'Homme du Mali. Cette activité a regroupé les structures étatiques, les organisations de la société civile, les chancelleries, les organisations internationales et la presse avec comme objectif de faire prendre connaissance et conscience aux acteurs des effets de l'esclavage au Mali ainsi que de développer une note de plaidoyer institutionnalisant « journée nationale de solidarité aux victimes de l'esclavage ». Les travaux de ce forum se sont achevés par la consolidation de la note de plaidoyer pour l'institutionnalisation du 02 septembre « journée nationale de solidarité aux victimes de l'esclavage au Mali.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Mali a également été impliquée dans les actions du projet. En collaboration avec la CNDH, le projet DRL a formé 20 magistrats, officiers de police judiciaire, greffiers et personnels pénitentiaires au Mali. Les sessions de formation ont connu la participation du ministère de la Justice, des Droits de l'Homme du Mali, de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en la personne du Directeur de l'USAID au Mali, du Gouverneur de la Région de Mopti et du Président de la Commission

des droits de l'homme de l'Assemblée Nationale du Mali. Le projet DRL en partenariat avec les acteurs judiciaires formés sur l'action judiciaire de lutte contre l'esclavage a fait le suivi des dossiers auprès de juridictions. Ces actions ont permis la tenue d'une session spéciale de la cour d'Assise avec trois (03) dossiers de cas emblématiques de l'esclavage inscrits au rôle.

D'autres services de l'État ont été impliqués dans les actions de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage du projet DRL ; il s'agit des inspecteurs et contrôleurs de travail dont 20 ont été formés sur les lois, les politiques de lutte contre l'esclavage, les approches d'identification et de rapportage de cas d'esclavage et de travail forcé lors des inspections de travail dans les zones rurales et de l'économie informelle. La formation a permis d'outiller les participants en connaissance et en outils nécessaires pour l'exécution efficace de l'identification et rapportage des cas d'esclavage et ses pratiques assimilées. L'évaluation pré et post formation révèle un taux d'amélioration globale moyen des connaissances des participant sur la thématique abordée de 60%.

Sur le plan international, Temedt et l'OIT ont rencontré l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali en août 2021, pour partager des cas typiques d'esclavage à prendre en compte dans le rapport du 4ème cycle de l'OIT. Dans le cadre de son plaidoyer aux niveaux international et national, ASI a largement diffusé le rapport thématique sur le lien entre déplacement et formes contemporaines d'esclavage par le rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage présenté au Conseil des droits de l'homme.

Enfin, les informations recueillies confirment la participation des leaders communautaires aux médiations de l'approche communautaire du projet. La négociation a été systématiquement privilégiée et a abouti, dans la plupart des cas, à des libérations de victimes. Des leaders ont contribué à identifier certaines victimes « Il y a même des victimes qui ont été dédommagées par les maîtres, on ne s'y attendait pas ».

5.2. Validité de la conception

Quels sont les facteurs externes qui ont influencé la capacité des partenaires de mise en œuvre à atteindre les objectifs prévus ?

Un certain nombre de facteurs ont influencé les capacités des partenaires de mise en œuvre sans pourtant entraver l'atteinte des résultats en grâce aux mesures prises par le projet. Ces facteurs sont (i) l'insécurité dans les zones d'intervention du projet rendant l'accès aux populations victimes difficile et poussant certaines à se déplacer. Cette insécurité a conduit également à délocaliser les équipes du projet d'Anderamboukane vers Menaka. (ii) la fermeture des frontières du pays suite à l'embargo et les sanctions financières de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a augmenté les prix des denrées de première nécessité. (iii) les pesanteurs sociales en lien avec le problème de l'esclavage qui a rendu difficile l'engagement des populations dès le début du projet. (iv) enfin la pandémie de la COVID-19 a été citée par les différents partenaires comme facteur ayant influencé les capacités des partenaires.

La covid-19 a surtout entravé les déplacements des experts internationaux entraînant le ralentissement de certaines activités, ce qui a diminué la capacité de consommation des

fonds alloués à ASI. De l'avis général, la COVID-19 n'a pas impacté négativement la mise en œuvre des actions sur le terrain. Les consignes sanitaires ont été respectées sur le terrain et les zones d'intervention ont été relativement épargnées par la pandémie. Les activités sur le terrain n'ont pas été interrompues par la COVID-19.

Pour s'adapter et mitiger les effets des facteurs sus mentionnés, le projet a constamment mené des analyses de contexte. Des mesures d'adaptation, telles que les formations des partenaires en ligne, le transfert des fonds à partir de la Mauritanie pour contourner les sanctions de la CEDEAO, l'intensification des actions de plaidoyer et d'information, d'éducation et de communication sur l'esclavage et la nécessité de l'éradiquer, ainsi que le renforcement de capacités des acteurs étatiques et de la société civile, ont été prises et appliquées.

Les réalisations ont-elles un lien de causalité avec les effets escomptés qui, à leur tour, sont liés à l'objectif de développement plus large ?

Le projet vise à contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Son objectif est que « les principales parties prenantes nationales et internationales acquièrent de meilleures connaissances et sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et à la manière de le combattre ; et que les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali obtiennent un accès accru aux services d'autonomisation économique et à l'assistance juridique ».

Dans le cadre de la production de connaissances et la sensibilisation à l'esclavage, le projet a conduit une étude pilote de la situation et des besoins dans les localités de Andaraboukane, Gossi, Menaka et Kayes. Il était attendu que cette étude établisse les besoins et les priorités des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondés sur l'esclavage et les lacunes dans la réponse actuelle dans les différentes localités.

Le rapport de l'étude n'a pas comblé les attentes. Cependant elle a permis de définir un document de plaidoyer ayant conduit, entre autres, à : (i) déterminer l'échelle du problème : nombre d'hommes/femmes/filles/garçons touchés par l'esclavage par ascendance, (ii) déterminer les différents types de défis auxquels sont confrontées les personnes touchées par le problème, (iii) de présenter l'environnement juridique et politique, les défis et opportunités y liés ainsi que des recommandations visant différentes parties prenantes : le gouvernement, la société civile, les organisations internationales et les chefs religieux.

Le projet a également réalisé des émissions radiophoniques sur les thèmes de la lutte contre l'esclavage, des droits de l'homme et de la citoyenneté, des actualités et des événements culturels ; Ces émissions ont été diffusées dans les différentes localités d'intervention selon les victimes et les autres parties prenantes au projet rencontrées. Les invités pour animer ces émissions de sensibilisation sont issus des communautés cibles : des leaders communautaires, des religieux, des enseignants, des élus et de l'administration. Le projet a également publié une vidéo dans les langues nationales Bamanan et Sonrhail sur les plateformes audiovisuelles (YouTube et facebook du BIT). Ces différents moyens et actions de sensibilisation s'ajoutent à un magazine réalisé par les organes de médias partenaires du projet DRL sur l'élimination de la pratique de l'esclavage au Mali.

Le projet a organisé trois manifestations nationales de sensibilisation et de plaidoyer en regroupant les structures étatiques, les organisations de la société civile, les chancelleries, les organisations internationales et la presse afin de faire prendre connaissance et conscience aux acteurs des effets de l'esclavage au Mali ainsi que de développer une note de plaidoyer institutionnalisant « journée nationale de solidarité aux victimes de l'esclavage ». Ces travaux ont abouti à la consolidation de la note de plaidoyer pour l'institutionnalisation du 02 septembre « journée nationale de solidarité aux victimes de l'esclavage au Mali.

Le projet a créé des cliniques paras juridiques à Gossi, Ménaka et Anderamboukane en vue d'accompagner les victimes de l'esclavage avec l'information, le conseil, l'orientation et le référencement en matière de procédures judiciaires et de médiations communautaires. Cependant aucune plainte n'a été adressée aux juridictions des localités de Ménaka et Gourma Rhasous/ Gossi en raison de l'absence des juridictions dans ces localités justifiées par l'insécurité. Toutefois, il a été enregistré plusieurs plaintes dans les localités de Kayes, Diéma, Kita, Nioro du Sahel parmi lesquelles trois dossiers (le dossier de Diandjoume, le dossier de Souroubere et le dossier de Bafoulabé) ont été inscrits au rôle de la cour d'assise spéciale. Des actions d'autonomisation ont été conduites à l'endroit de 90 bénéficiaires par le financement d'activités économiques.

Conclusion :

VAL 1 : Certains facteurs externes (l'insécurité dans les zones d'intervention du projet, la fermeture des frontières du pays suite à l'embargo et les sanctions financières de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les pesanteurs sociales et la pandémie de la COVID-19) ont entravé la mise en œuvre de certaines actions du projet sans compromettre l'atteinte des résultats. Le projet a su mettre en place des mesures de mitigation afin de réaliser les objectifs escomptés. (Par 65 à 68).

VAL 2 : les différentes actions du projet ainsi que les effets escomptés en lien avec l'amélioration de la connaissance sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, l'accroissement de l'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique ainsi que le renforcement des politiques concourent à l'atteinte de son objectif général. Nous remarquons un effet de causalité direct dans la chaîne de résultat du projet ; ce lien est constaté dans l'analyse de l'efficacité (résultats) du projet. (Par 69 à 73).

5.3. Performances et efficacité du projet

Dans quelle mesure les résultats et les objectifs escomptés sont-ils atteints ? La quantité et la qualité des résultats ont-elles été satisfaisantes, aux regards des indicateurs et cibles ? Comment les parties prenantes les perçoivent-elles ?

Globalement, la plupart des indicateurs ont été atteints voire largement dépassés, Cf. tableaux n°1 ; 3 et 4.

IO 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ainsi qu'aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

Les émissions radiophoniques (axées entre autres sur la religion et l'esclavage, le droit à l'éducation des enfants, le droit de la femme, les types de discrimination etc.) ont fortement contribué à diffuser des messages de sensibilisation en langue Tamashek qui est la plus parlée dans les localités de mise en œuvre. À Gossi, la couverture de la radio partenaire atteint 25 km et peut toucher jusqu'à 70% de la population de cette commune selon le responsable du média partenaire. La population a pu participer aux débats. Les émissions ont permis aux différents acteurs de pouvoir aborder le problème de l'esclavage dont on parlait rarement dans ces localités. Les populations rencontrées ont apprécié ces émissions qui étaient diffusées dans les langues locales. Elles ont contribué à améliorer les connaissances selon l'ensemble des acteurs rencontrés dans les trois localités de Gossi, Ménaka et Anderamboukane.

Les événements nationaux de sensibilisation (forum national) qui ont enregistré la participation de 117 personnes dont 30 femmes et 87 hommes issues de 42 structures gouvernementales et non gouvernementales a également permis de sensibiliser les acteurs étatiques, les organisations de la société civile, les chancelleries, les organisations internationales et la presse par rapport aux effets de l'esclavage au Mali ainsi que de développer une note de plaidoyer institutionnalisant. La note de plaidoyer pour l'institutionnalisation du 02 septembre « journée nationale de solidarité aux victimes de l'esclavage au Mali » qui a été élaborée va contribuer, si elle était adoptée, à sensibiliser et faire connaître les enjeux de la lutte contre l'esclavage même après la fermeture du projet.

Les acteurs de médias ont également été impliqués dans la sensibilisation, des journalistes ont participé à un atelier de formation sur la collecte, le traitement et l'analyse de l'information sur des problématiques liées à l'esclavage fondée sur l'ascendance, au travail forcé et au recrutement équitable. Les participants comprenaient 45 hommes de média (15 journalistes et 30 animateurs-producteurs de radio) du Mali. En termes de résultats, cinquante-trois (53) produits médiatiques (vidéos, presse en ligne, presse écrite, émissions radiophoniques) ont été élaborés par les journalistes formés par le projet. Ces productions ont été publiées par les organes de presse mentionnés pour la sensibilisation.

Les résultats atteints sont satisfaisants et contribuent à une large diffusion des messages de sensibilisation. Cinquante-trois produits/articles de presse sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage ont été développés par des journalistes et animateurs-producteurs radios formés par le projet.

En synergie avec le Réseau Anti-Esclavage du G5 Sahel au Sahel, le projet a organisé à Bamako un événement national appelé forum de sensibilisation des agences gouvernementales et non gouvernementales sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Ce forum a regroupé 96 participants dont (15 participants internationaux et 81 participants nationaux) et un total de 32 organisations participantes.

Au plan international, la collaboration entre le projet et le Réseau Anti-Esclavage du G5 Sahel a conduit à l'élaboration d'une feuille de route pour un plaidoyer conjoint en faveur de l'adoption d'une loi criminalisant l'esclavage fondé sur l'ascendance au Mali. Ce processus a débouché sur l'élaboration d'un manuel sur la lutte contre l'esclavage au Sahel. A l'issue du forum, le projet a également été invité à participer à la commission permanente législative du gouvernement du Mali en charge des réformes législatives. Ainsi, des dispositions de répression de l'esclavage ont été incorporées lors de la révision du code pénal, un avant-projet de loi spécifique de lutte contre l'esclavage a été élaboré et porté par le ministère de la justice. Outre, la participation du projet aux Assises nationales de la refondation (ANR) a contribué à la criminalisation de l'esclavage dans la nouvelle constitution du Mali du 22 juillet 2023. Enfin, grâce à cette activité, le projet a établi une relation avec l'Expert Indépendant sur la situation des droits humains au Mali afin de rendre compte des cas emblématiques d'esclavage dans le rapport de l'Examen Périodique Universel (EPU). Ces différentes collaborations permettent de soulever la problématique de l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, sensibiliser et faire du plaidoyer.

Le partenariat étroit qu'a entretenu le projet avec les acteurs humanitaires, la participation aux différentes réunions du cluster protection et du groupe de travail Terre, Abri, Ressources naturelles, du comité national de coordination de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées, de la commission de relecture du code pénal et de la coalition nationale de lutte contre l'esclavage au Mali ont été des occasions de plaider pour la prise en compte des besoins de protection des victimes de l'esclavage au Mali. Ces efforts ont permis la prise en compte de certaines victimes dans l'assistance en protection (documentation civile) par NRC. Les différentes ONGs rencontrées lors de la présente évaluation affirment que grâce au projet la prise en compte des victimes dans leur programme s'est accrue.

Les résultats obtenus auprès des bénéficiaires interrogés pendant la présente évaluation montrent que 92 bénéficiaires (75% de l'échantillon de 122 bénéficiaires enquêtés) ont reçu des messages de sensibilisation sur l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage de la part du projet. Ces sensibilisations ont été reçues à travers l'équipe de projet, des radios locales ou d'autres membres des communautés bénéficiaires. Grâce aux sensibilisations, l'ensemble des bénéficiaires (ayant reçu des messages de sensibilisation, soit 75%) ont pu améliorer leurs connaissances, attitudes et comportements sur l'esclavage et ses effets. Les déclarations faites établissent que le moyen préféré pour passer les messages de sensibilisation est « les agents du projet » suivi de la radio, des autorités administratives, des leaders communautaires et enfin des « maîtres ».

Le tableau suivant présente la performance du projet pour l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage ainsi qu'aux besoins et priorités des victimes.

Tableau 1 : l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage

<i>Indicateurs</i>	<i>Cibles</i>	<i>Valeurs actuelle</i>	<i>Taux de Réalisation</i>
Ind1. Pourcentage de personnes interrogées ayant des connaissances et des attitudes suffisantes concernant l'esclavage fondé sur l'ascendance.	80%	87%	109%
Ind2. Pourcentage et nombre de parties prenantes participantes qui ont pu récupérer avec précision les messages clés du rapport de recherche 6 mois après l'événement.	70%	0%	0%
Ind3. Nombre de parties prenantes clés qui participent aux réunions de lancement de la recherche	170	270	159%
Ind4. Nombre de parties prenantes du projet touchées par au moins une activité de sensibilisation soutenue par le projet.	1350	4532	336%
Ind5. Nombre de gouvernements nationaux et d'ONG avec des représentants participant aux réunions et événements du projet.	15	42	280%
Ind6. Nombre de produits médiatiques développés par des journalistes formés au projet	50	58	116%
Ind7. Nombre de destinataires qui reçoivent le matériel de recherche et de sensibilisation	70	101	144%
Ind8. Nombre de nouveaux abonnés/followers de TEMEDT sur les plateformes de médias sociaux	60	79	132%

IO 2 L'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.

Quatre-vingt-dix (90) bénéficiaires ont été identifiés et retenus pour être appuyés en activités génératrice des revenus. Ces bénéficiaires sont repartis comme suit : 30 à Gossi, 30 à Ménaka et 30 à Anderamboukane.

Avec l'appui des formateurs locaux, le projet a dans un premier temps fait une évaluation des filières porteuses et propices aux activités génératrices de revenus. Les filières développées dans les localités du projet sont : Le petit commerce, embouche ovine, embouche bovine, la coupe et couture, les métiers artisanaux (maroquinerie, teinture, saponification, bijouterie ...), l'aviculture, la pisciculture.

Par ailleurs, il faut rappeler que les bénéficiaires ont reçu une formation de niveau 1 en Germe afin de les initier à la gestion d'entreprise. Après cette formation, les filières porteuses identifiées par les bénéficiaires eux-mêmes sont l'embouche et le petit commerce. Un questionnaire a été administré à 122 bénéficiaires dans les trois localités selon la répartition présentée dans le tableau ci-dessous. Parmi cet échantillon, 72 sont des bénéficiaires de l'assistance économique soit 59% de l'échantillon.

Tableau 2 : Bénéficiaires enquêtés par localité

Localités	Féminin	Masculin	Total
ANDERAMBOUKANE	28	12	40
GOSSI	51	16	67
MENAKA	12	3	15
Total	91	31	122

Par rapport aux activités, les bénéficiaires (36 bénéficiaires de l'embouche et 38 de petit commerce) déclarent un revenu moyen mensuel de 25.264 CFA tiré des activités depuis leur financement. Ce revenu moyen est plus important chez les bénéficiaires de petit commerce (32.221 F CFA) que ceux de l'embouche (19.039 F CFA). En comparant les revenus moyens mensuels générés, on remarque que quel que soit le type d'activité économique, le revenu moyen mensuel des hommes est supérieur à celui des femmes.

Grâce aux activités économiques, l'ensemble des bénéficiaires à l'exception d'un individu ont perçu une augmentation de leur revenu. Globalement, ce revenu moyen mensuel était de 3.278 FCFA avant le projet (pour l'ensemble des bénéficiaires des activités économiques), il s'élève à 25.264 CFA après avoir reçu l'assistance économique du projet ; soit un accroissement de 671%. L'ensemble de ces bénéficiaires déclarent que l'activité contribue à leur autonomisation. Les dépenses prioritaires effectuées avec le revenu sont par ordre d'importance l'alimentation, la santé et l'habillement.

Malgré les résultats positifs avec les activités économiques, des défis existent notamment par rapport aux activités d'embouche. Ces défis sont liés à la santé des animaux et à l'alimentation qui n'ont pas été prises en compte par le projet. Le choix de cette activité est risqué dans un contexte d'insécurité et de déficit de services vétérinaires dans les différentes localités. « Vacciner un animal coûte 10.000 FCFA, cela coûte cher » (agent partenaire). L'insécurité affecte également les activités commerciales (instabilité des prix, non tenue des foires etc.), mais dans une moindre mesure. En sus, pour des populations victimes qui sont souvent démunis, le montant donné (163.000 FCFA), s'il n'est pas accompagné d'une prise en charge des besoins primaires (alimentation, santé, abris) ou de regroupements (associations) autour d'une filière, pourrait être insuffisant pour des activités économiques viables. L'ensemble des dépenses des victimes sont à supporter par l'activité financée par le projet. « Pour ces victimes qui ont traversé un traumatisme c'est beaucoup d'argent 163.000 FCFA, mais pour des activités économiques réussies, c'est compliqué avec ce montant » (partenaire).

129 parajuristes (21 femmes et 108 hommes) de la société civile ont été formés sur l'accès à la justice, l'état civil et les modes alternatifs de règlement des litiges pour aider à évaluer les problèmes juridiques rencontrés par les victimes de l'esclavage. Une évaluation des connaissances pré- et post-test a été réalisée afin de déterminer dans quelle mesure les

connaissances des participants sur l'accès à la justice, l'état civil et les mécanismes alternatifs de règlement des litiges ont été améliorés. A la fin de la formation, une des connaissances de tous les participants a été enregistrée. La note moyenne des participants est passée de quatre sur 10 à sept sur 10, ce qui représente une globale de 75 %.

Pour répondre au besoin d'assistance juridique occasionné par les violences esclavagistes dans la zone de Kayes, le projet a organisé une formation de onze (11) parajuristes dont six (06) femmes et cinq (05) hommes du partenaire Temedt dans la région de Kayes. Le thème de la formation portait sur le para-jurisme, l'accès à la justice, à l'état civil et aux modes de règlement alternatif des conflits. Cette formation a permis d'outiller les parajuristes à identifier et évaluer les problèmes juridiques auxquels les victimes de l'esclavage sont confrontées afin de les aider à avoir accès aux services juridiques.

Malgré les efforts du projet, il n'y a pas eu de plaintes même si les principales parties prenantes avouent que des victimes voudraient se plaindre. Les réticences sont en lien avec la faible présence des services pouvant assurer la protection des plaignants, la pauvreté chez les victimes limitant l'accès à la justice et la peur des représailles. Le tableau suivant présente la performance du projet en matière d'accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe.

Tableau 3 : Accès des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe, est accru.

<i>Indicateurs</i>	<i>Cibles</i>	<i>Valeurs actuelles</i>	<i>Taux de Réalisation</i>
Ind9. Pourcentage de victimes de l'esclavage qui reçoivent une aide socio-économique du projet et qui déclarent percevoir une augmentation de leurs revenus	70%	80%	114%
Ind10. Pourcentage de victimes de l'esclavage qui reçoivent une assistance socio-économique du projet démontrant une autonomisation accrue	70%	100%	142%
Ind11. Pourcentage de victimes (hommes et femmes) qui reçoivent une assistance juridique du projet et indiquent son utilité.	70%	100%	143%
Ind12. Nombre de communautés d'origine esclave incluses dans les programmes d'aide humanitaire	15	30	200%
Ind13. Nombre de victimes (hommes et femmes) ayant reçu une formation en entrepreneuriat	90	90	100%
Ind14. Nombre de victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage qui reçoivent une assistance socio-économique du projet	90	90	100%

Ind15. Nombre de nouvelles réclamations juridiques traitées par les cliniques para juridiques	3	15	500%
Ind16. Nombre de nouvelles réclamations juridiques soumises aux cliniques para juridiques	9	107	1189%
Ind17. Nombre de personnes à faible revenu ou communautés marginalisées qui ont reçu une aide juridique ou assistance aux victimes avec le soutien du gouvernement américain	300	865	288%

IO3 : Les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage sont renforcés

Le projet a réalisé une étude sur l'analyse comparative des lois, politiques et mécanismes liés à la lutte contre l'esclavage au Mali en vue d'alimenter l'avant-projet de loi réprimant l'esclavage au Mali.

L'atelier de consolidation de l'avant-projet de loi de lutte contre l'esclavage au Mali organisé par le projet en collaboration avec le ministère de la Justice et des droits de l'homme en mars 2023, a permis à la commission législative permanente d'Experts d'examiner et valider en son sein, le texte qui a été acheminé à l'étape suivante de son circuit d'adoption par la Direction Nationale de l'Administration Judiciaire et du Sceau.

Le texte intègre des dispositions pertinentes des instruments régionaux et internationaux relatifs à l'esclavage et ses pratiques analogues ratifiés par le Mali, de les incriminer et de les réprimer. Il comporte aussi des innovations relatives aux définitions de l'esclavage et les pratiques analogues, des sanctions pénales et la procédure afférente à la recherche, à la constatation des faits et au jugement des personnes poursuivies

En collaboration avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Mali, le projet a formé 20 magistrats, officiers de police judiciaire, greffiers et personnels pénitentiaires au Mali. Le projet DRL en partenariat avec les acteurs judiciaires formés sur l'action judiciaire de lutte contre l'esclavage a fait le suivi des dossiers auprès de juridictions. Ces actions ont permis la tenue d'une session spéciale de la cour d'Assise avec trois (03) dossiers de cas emblématiques de l'esclavage.

Formation de 20 inspecteurs et contrôleurs de travail et 40 partenaires sociaux (Employeurs, syndicat des employés) du Mali sur les lois, les politiques de lutte contre l'esclavage, les approches d'identification et de rapportage de cas d'esclavage et de travail forcé lors des inspections de travail dans les zones rurales et de l'économie informelle. La formation a permis d'outiller les participants en connaissance et en outils nécessaires pour l'exécution efficace de l'identification et rapportage des cas d'esclavage et ses pratiques assimilées. L'évaluation pré et post formation révèle un taux d'amélioration globale moyen des connaissances des participant sur la thématique abordée de 60%. Le tableau ci-dessous présente la performance du projet par rapport au renforcement des politiques, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Tableau 4 : performance du projet par rapport au renforcement des politiques, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

<i>Indicateurs</i>	<i>Cibles</i>	<i>Valeurs Actuelles</i>	<i>Taux de Réalisation</i>
Ind18. Nombre de politiques et/ou législations visant à réduire l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage soumises pour approbation	1	2	200%
Ind19. Nombre d'organismes chargés de l'application des lois qui signalent de nouvelles actions spécifiques concernant l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage suite au soutien du projet. Ind20. Pourcentage d'acteurs de première ligne formés ayant de meilleures connaissances sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage	2	2	100%
Ind20. Pourcentage d'acteurs de première ligne formés ayant de meilleures connaissances sur l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage	70%	100%	143%
Ind21. Nombre de décideurs politiques et de législateurs qui participent aux ateliers soutenus par le projet.	40	40	100%
Ind22. Nombre de personnels judiciaires formés avec l'assistance de l'USG	40	40	100%
Ind23. Nombre de recommandations sur l'esclavage formulées par les mécanismes internationaux à l'égard du Mali	6	13	217%

Le projet a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ont-ils affecté les résultats escomptés du projet ?

L'effet inattendu lors de la mise en œuvre du projet est l'accompagnement de certaines communautés et leaders locaux. Il était plutôt attendu une réticence des communautés esclavagistes ; or le constat est que leurs leaders ont accompagné les initiatives du projet. Cet accompagnement a été rendu possible grâce l'approche « communautaire » utilisée par le projet qui a consisté à mettre en place des commissions de médiation composées de leaders de toutes les communautés. Tous les cas sont rapportés et traités au sein de ces commissions représentatives desdites communautés. Une autre approche, non représentative de ces communautés, aurait conduit à des résultats contre productifs ; en ce sens que le projet n'avait pas de mesures spécifiques pour protéger les victimes « libérées ».

La gestion et la gouvernance du projet ont-elles été adéquates ? Les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées ont-ils été clairement compris ?

La gestion et la gouvernance du projet ont été jugées adéquates par les différents acteurs rencontrés. Chaque partenaire du consortium avait ses responsabilités et le budget afférent. La seule difficulté rencontrée est liée aux interactions entre Temedt et ASI qui n'a pas de représentant au Mali dans le cadre du volet recherche.

Conclusions

EFF 1 : Le projet, à travers les sensibilisations utilisant divers canaux, a contribué à améliorer la connaissance sur l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. L'étude réalisée et les différentes collaborations avec des acteurs nationaux et internationaux clés ont permis d'exposer les besoins et priorités des victimes. 75% des victimes enquêtées ont reçu des messages de sensibilisation de la part du projet. (par 75 à 84)

EFF 2 : Les activités économiques au bénéfice des victimes ont permis d'augmenter considérablement le revenu de la quasi-totalité des victimes (une seule victime sur les 90 victimes n'a pas vu son revenu augmenté) et contribué à leur autonomisation. Le revenu moyen mensuel des bénéficiaires des activités économiques était de 3.278 FCFA avant le projet, il s'élève à 25.264 CFA après avoir reçu l'assistance économique du projet ; soit un accroissement de 671%. Les bénéficiaires de l'embouche ont rencontré des difficultés à cause des coûts élevés des soins vétérinaires dans les localités d'intervention du projet. (Par 85 à 90)

EFF 3 : Le projet a mis un accent particulier sur le volet juridique pour la prise en compte de la problématique sur l'esclavage avec des activités nombreuses au niveau national : formation avec les magistrats, société civile, des médias, des para juristes etc. et une très bonne collaboration avec le ministère de la justice en vue de criminaliser la pratique de l'esclavage. En attendant l'adoption de la loi, des lettres circulaires du ministre ont été adressés aux procureurs afin d'apporter des réponses aux cas d'esclavage. Ces lettres ont eu leur effet surtout dans la région de Kayes ; Dans les régions du Nord la saisine de la justice reste difficile, voire impossible en raison de l'absence des autorités judiciaires ou de l'insuffisance de mécanisme de protection des victimes. (Par 91 à 98)

EFF 4 : Le seul résultat inattendu du projet est positif ; il s'agit de l'implication des « maîtres » dans les actions du projet sur le terrain contrairement à la réticence qui était attendue d'eux. Cette implication a été rendue possible grâce à l'approche communautaire inclusive adoptée par le projet. (Par 99)

EFF 5 : La gestion et la gouvernance du projet ont été adéquates selon les différentes parties prenantes. Il a été noté des difficultés dans les échanges entre Temedt et ASI qui n'a pas de représentant au Mali, dans le cadre du volet recherche. (Par 100)

5.4. Efficience des ressources utilisées

Les ressources techniques et financières disponibles ont-elles été suffisantes pour réaliser les plans du projet ?

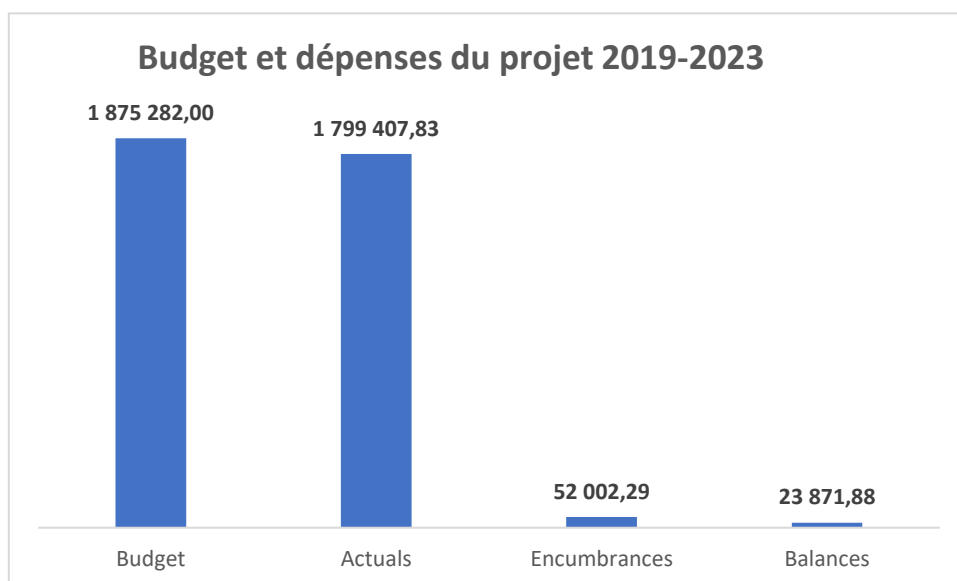
Des séances de travail bilatérales avec ASI et TEMEDT ont été organisées pour finaliser les documents des accords de mise en œuvre (proposition technique et financière et calendrier de paiement).

Dans le cadre du projet, trois bureaux terrain ont été ouverts et équipés au compte de TEMEDT et du personnel recruté dans les localités de Gossi, Ménaka et Anderamboukane. L'équipe terrain de TEMEDT pour chacune des trois localités est composée d'un Coordinateur de projet, d'un assistant de projet, d'un Agent de développement Communautaire (para juriste) et d'un gardien. Le nombre de personnel et les équipements sont jugés suffisants ; les frais de fonctionnement mais également les rémunérations (salaires des agents de Temedt) ne sont pas suffisantes ou compétitifs par rapport à celles (rémunérations) pratiquées par d'autres organisations internationales intervenant dans les mêmes localités avec les mêmes cibles. Les ressources financières mises à disposition ne permettaient pas non plus d'assurer un suivi suffisant des actions sur le terrain par le partenaire d'exécution Temedt. Seulement deux missions ont pu être conduites par le niveau national. Ces missions sont nécessaires pour appuyer les équipes de terrain en raison du contexte particulier de la mise en œuvre.

Le projet a recruté une assistante administrative dont les coûts sont partagés avec un projet « FONDAMENTAUX » financé par le Brésil contribuant à la réduction des coûts globaux.

Les différentes tranches du budget des partenaires ont été régulièrement payées conformément aux accords d'exécution signés et dès réception et acceptation des premiers rapports techniques et financiers soumis par ASI et TEMEDT.

Les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes sont définis par des protocoles. A cela s'ajoutent le cadre de communication. Des rencontres hebdomadaires et mensuelles du projet étaient tenues. Ces rencontres qui renforcent l'apprentissage, sont tenues entre les trois partenaires (ILO, ASI, Temedt) pour faire l'état d'avancement des activités, le taux de consommation budgétaire, de partager les défis et replanifier les activités pour le prochain trimestre. Ainsi, le taux de consommation budgétaire à ce jour s'élève à 96% et passera à 99% après le paiement des fonds déjà engagés. Quant aux défis, le principal demeure le faible taux de consommation budgétaire du partenaire Anti-Slavery International ; et cela en raison de l'insécurité **et des sanctions qui ont visé le Mali**. Ce fonds a été réalloué au BIT pour la no-cost extension.



Les ressources (ressources humaines, temps, expertise, fonds, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique afin de fournir le soutien nécessaire et d'atteindre les objectifs généraux du projet ?

Les ressources financières sont jugées suffisantes pour réaliser les objectifs escomptés. Le budget de l'IA avec ASI est de 579.345 USD pour une durée de 32 mois (1er novembre 2020 – 30 juin 2023) et celui de l'IA avec TEMEDT est de 415.519 USD pour une durée de 32 mois (1er novembre 2020 – 30 juin 2023). Des actions telles que : la répartition budgétaire dès le démarrage du projet, la signature d'un protocole d'accord d'exécution (modalités et échéancier de paiements) ainsi l'exigence de production de rapports techniques et financiers ont contribué à la bonne gestion des ressources financières allouées permettant l'atteinte des résultats.

Les ressources utilisées ont permis de dépasser les cibles en termes de prévisions. Pour une utilisation optimale de ces ressources, le projet a su mettre en valeur des expertises internes pour la réalisation de certaines activités afin de minimiser les coûts. Certaines activités ont également été délocalisées et des coûts de gestion partagés avec d'autres projet/départements. Des partenariats avec d'autres organisations (Stop Sahel) mais également la recherche de complémentarité d'actions a contribué à optimiser l'utilisation des ressources.

La coopération entre les partenaires du projet a-t-elle été efficace ?

La gestion du projet est jugée adéquate par l'ensemble des partenaires car elle est transparente et inclusive. Les rôles et les responsabilités de toutes les parties sont clairement définies et compris. Cette gestion tripartite, composée de : (i) du BIT qui assure le lead, (ii) ASI en charge de l'appui technique, la recherche-action, la mobilisation et le plaidoyer ainsi que (iii) TEMEDT en charge de l'exécution des actions sur le terrain, a fonctionné.

D'autres parties prenantes notamment les communautés, les collectivités, les services techniques (Inspection de travail, magistrature et autres...) ont également été impliquées dans la mise en œuvre des activités.

L'unité du projet a été assistée avec satisfaction par des experts nationaux et internationaux. Des missions d'appui externes et des backstopping ont été régulièrement effectuées pour améliorer les capacités techniques du projet et la qualité des actions.

Conclusions :

EFFI 1 : les ressources techniques et financières mises à disposition ont été suffisantes pour la réalisation des actions grâce une détermination claire des rôles et responsabilités (budgétisées) de chaque organisation du consortium, la mise à disposition des fonds à temps et la flexibilité dans la gestion financière ayant permis de réallouer les fonds non consommés de ASI au BIT. Le projet a également su optimiser l'utilisation des expertises internes dans l'exécution des actions. Tout cela a permis un taux de consommation élevé du budget, à hauteur de 95%. Cependant, les

frais de gestion et les salaires des personnels du partenaire Temedt ne sont pas suffisants ou attractifs. (Par 100 à 109)

5.5. Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

Quel niveau d'influence les effets du projet continueraient à avoir dans la lutte contre l'esclavage au niveau national et régional ? Quelles approches et résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?

Les capacités des partenaires d'exécution ont été suffisamment renforcées pour garantir la durabilité après le projet. Des actions d'IEC ont été réalisées, des formations en faveur des acteurs réalisées, des outils développés. Le projet s'est doté d'une stratégie de sortie en mettant en place un comité de pérennisation des acquis au niveau national, régional et local. Un atelier de trois jours sur le plan de désengagement a été organisé avec un plan d'action et une feuille de route assez claire.

Le projet a également renforcé les capacités des institutions étatiques et non étatiques dans la lutte contre l'esclavage (diagnostic des besoins des victimes, formations des acteurs et accompagnement technique et financier). L'apport du projet à ces institutions pourrait contribuer à la continuité des acquis du projet en ce sens que ces institutions pourront les consolider et les préserver.

Les approches du projet en termes de coordination, de sensibilisation d'autres acteurs, notamment humanitaires afin que la question de l'esclavage (assistance aux victimes) soit traitée de manière transversale dans les différents projets/programmes (Violence Basée sur le Genre, Protection de l'enfance, sécurité économique etc.) est aussi de nature à renforcer la durabilité des actions. L'objectif premier étant de rechercher une synergie d'action afin d'autonomiser ces victimes ; condition selon plusieurs partenaires pour qu'elles puissent réclamer leurs droits.

Des actions ont été prises dans la mise en œuvre des activités économiques en faveur de la durabilité. Les agents du partenaire d'exécution ont bénéficié de renforcement de leur capacité sur le droit de l'homme et le GERME mais également d'outils de procédures administratives, financières et de sécurité (accès). Les différents para juristes au sein des communautés bénéficiaires ont été également formés dans le cadre du projet.

Dans le but de pérenniser les activités génératrices de revenus mises en œuvre dans le cadre du projet DRL, des protocoles d'ententes entre les groupements des femmes, les bureaux locaux de Temedt et le bureau national de Temedt ont été signés. Pour renforcer les capacités financières des groupements de femmes afin de les aider à être en mesure de recevoir leurs nouveaux pensionnaires qui sont désormais des membres à part entière, le projet a alloué une subvention non remboursable à chaque groupement qui s'élève à 972 865 F CFA.

Toutes les parties reconnaissent le caractère participatif et inclusif de l'approche du projet. Les différents acteurs ainsi que l'ONG Temedt (en plus de son ancrage local) ont été formés

et outillés dans la lutte contre l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage. Des commissions communautaires de médiation et d'affranchissement créées sont également gages de pérennité. Enfin, le projet a mis en place des comités de pérennisation des acquis avec plan d'action/feuille de route dans les différentes localités d'intervention.

Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?

Les différentes actions/approches sus mentionnées sont de nature à pérenniser les effets du projet ; elles pourraient également être répliquées dans des projets similaires futurs. Cependant, malgré la pertinence des actions, le projet est mis en œuvre dans un contexte d'insécurité. Plusieurs parties prenantes évoquent la possibilité que l'instabilité affecte les résultats obtenus et leur durabilité. Un autre facteur qui pourrait influencer la non-réalisation de la durabilité du projet est le choix de l'embouche par certains bénéficiaires ; cette activité traditionnelle a été choisi par les bénéficiaires eux-mêmes, mais les conditions sécuritaires ne permettent pas de la pratiquer convenablement.

La durabilité des effets du projet réside aussi dans sa capacité à s'intégrer aux autres actions d'acteurs humanitaires dans les localités d'intervention et à coordonner. Le projet a réussi à mettre en place un système de référencement pour mettre en lumière les défis liés à l'identité juridique, l'accès à la propriété et les violences basées sur le Genre (VBG) auxquels les victimes font face. Il ressort des entretiens réalisés que la coordination/référencement, a plus fonctionné au niveau national par rapport au niveau régional/local.

En sus, la dépendance économique est un facteur de persistance de l'esclavage, les actions du projet contribueront certes à lutter contre l'esclavage dans les localités d'intervention, mais, en raison des différents facteurs qui entretiennent l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, les réalisations ont peu de chance d'être durables après le projet selon la majorité des acteurs rencontrés. Selon ces acteurs, les victimes qui ont été « libérées » resteront « libres » sans pourtant que cela produise un effet d'entraînement¹.

Il existe une certaine réticence pour résoudre le problème de l'esclavage au Mali, ces obstacles s'opposent également à la durabilité du présent projet. Les informations recueillies auprès des acteurs ont permis d'identifier trois lobbyings qui s'opposent à la lutte contre l'esclavage : religieux, chefferie traditionnelle et politique dans certaines régions comme Kayes. Le sujet devient sensible en raison de certaines considérations/interprétations religieuses (en islam) mais également traditionnelles dans une volonté de certains leaders de garder leur rang social confortable ; et enfin l'inertie ou l'opposition de leaders politiques à faire face aux problèmes pour des visées électoralistes.

Conclusions :

DUR 1 : Le projet par son approche participative et inclusive de l'ensemble des parties prenantes ainsi que les renforcements des capacités des partenaires dont les institutions étatiques s'inscrit

¹ Selon ces acteurs, les résultats mentionnés ne provoqueront pas la « libération » d'autres victimes après le projet.

dans la durabilité des acquis. Des activités économiques financées au profit des victimes, les formations et sensibilisation ainsi que la mise en place des comités de pérennisation des acquis avec plan d'action/feuille de route dans les différentes localités d'intervention sont autant d'actions en faveur de la consolidation des effets après le projet. (Par 111 à 116).

DUR 2 : l'insécurité et l'absence de services de justice/protection dans les différentes localités influencent négativement la durabilité des acquis du projet car il existe des réticences à résoudre le problème de l'esclavage en lien avec des pesanteurs socioéconomiques, religieuses et même politique. (Par.117 à 120)

5.6. Genre et non-discrimination

Quelles sont les principales réalisations du projet en matière de prise en compte des personnes marginalisées, des handicapés, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

Le projet, par ses cibles et objectifs, prend en compte les besoins de populations vulnérables en l'occurrence les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage. Les bénéficiaires ont été ciblés sur la base de critères de vulnérabilités.

La mise en œuvre a intégré l'ensemble des communautés (à travers des sensibilisations, formations, financements, débats etc.) et leurs couches dans leur diversité : esclavagistes, victimes, leaders, hommes, femmes, jeunes etc. Le projet, dans son approche, a été inclusif. En adoptant une approche communautaire, il a également pris en compte les normes et les réalités sociales des localités d'intervention.

Enfin, les documents clés du projet (Données du Cadre logique, Base des données et autres rapports) sont présentés de façon désagrégée, ce qui permet de présenter les résultats obtenus par genre ; mais également de prendre des décisions dans la mise en œuvre en fonction des informations liées à chaque genre.

Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière

La majorité des victimes bénéficiaires sont des femmes. « Nous sommes partie de l'hypothèse qu'assister les femmes c'est assister le ménage » (partenaire). 90% des bénéficiaires des activités économiques sont des femmes. Les groupes de discussion et les sensibilisations ont visé spécifiquement les femmes. La majorité des victimes étant des jeunes/enfants, selon le partenaire Temedt, il était nécessaire de cibler les mères dans ces sensibilisations. Les différents canaux de communication/sensibilisation tiennent également compte des dynamiques de genre dans les localités de mise en œuvre : ce sont

des activités ciblées de sensibilisation ou à la radio permettant de toucher l'ensemble des couches des communautés ciblées, même les plus vulnérables.

Conclusions

GENRE 1 : le projet a pris en compte le genre dans la fourniture des services : les sensibilisations, les formations ainsi que les activités économiques ont ciblé des femmes et populations victimes de l'esclavage. Les données de suivi ainsi que les indicateurs clés du projet sont également désagrégées permettant de rendre compte selon genre.

5.7. CONCLUSION GENERALE

En raison de l'ampleur de l'esclavage par ascendance et des discriminations liées à l'esclavage, les actions du projet restent toujours pertinentes dans les zones d'intervention. Les constats faits établissent l'insuffisance d'acteurs et d'actions pour une réponse de grande envergure pour faire face au problème ; d'autant plus dans d'autres localités du Centre et l'Ouest du Mali sévissent diverses formes d'esclavage.

Le projet a atteint des résultats très probants, cependant l'envergure des actions n'est pas de nature à changer fondamentalement la donne dans les localités ciblées. Même si à cause des différentes actions du projet (formation, sensibilisation, plaidoyer, activités économiques etc.), toutes les parties prenantes sont unanimes que les résultats obtenus favoriseront « la liberté » pour les bénéficiaires et influenceront positivement le comportement des populations vis-à-vis de l'esclavage par ascendance.

Basée, en partie, sur l'exploitation économique des victimes (majoritairement des femmes et des enfants selon la plupart des parties prenantes du projet), l'esclavage par ascendance restera répandu tant que la pratique n'est pas criminalisée et des alternatives ne sont pas offertes aux victimes pour leur subsistance. Or, le conflit dans certaines localités du pays et la situation économique précaire exposent davantage les victimes ; d'où la persistance de la problématique de l'esclavage par ascendance au Mali mais également d'autres formes d'esclavage.

▪ **Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet**

Le projet est pertinent car il s'aligne avec l'ensemble des cadres de lutte contre l'esclavage au niveau régional et international. Elle est en cohérence avec les politiques et conventions relatives aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits de l'Homme.

▪ **Validité de la conception**

Une des valeurs ajoutées du projet a été la mise en place d'un arsenal juridique place d'un arsenal juridique visant à protéger les victimes de la pratique de l'esclavage par ascendance et les pratiques associées.

- **Performances et efficacité du projet**

Le projet a été performant et efficace en dépit des difficiles conditions de sa mise en œuvre (insécurité, embargo, Covid-19 etc.). Le projet a développé des stratégies d'adaptation (délocalisation de certaines activités, formation en ligne, transfert des fonds via la Mauritanie...) afin de ne pas compromettre l'atteinte des résultats.

- **Efficience des ressources utilisées**

Le projet a été efficace en ce sens que le taux de consommation atteint est de 96%. Mais il atteindra 99% après le paiement des fonds déjà engagés.

Les ressources ont été stratégiquement utilisées et ont permis d'atteindre voire de dépasser largement les cibles prévues.

Les ressources ont été utilisées de manière optimale grâce à la valorisation des expertises internes, la délocalisation de certaines activités, le partage des coûts de gestion avec d'autres projets et la synergie/complémentarité avec d'autres organisations.

- **Orientations sur l'impact et la durabilité du projet**

Le projet par son approche participative et inclusive de l'ensemble des parties prenantes ainsi que les renforcements des capacités des partenaires dont les institutions étatiques s'inscrit dans la durabilité des acquis. Des activités économiques financées au profit des victimes, les formations et sensibilisation ainsi que la mise en place des comités de pérennisation des acquis avec plan d'action/feuille de route dans les différentes localités d'intervention sont autant d'actions en faveur de la consolidation des effets après le projet. (Par 111 à 116).

L'insécurité et l'absence de services de justice/protection dans les différentes localités influencent négativement la durabilité des acquis du projet car il existe des réticences à résoudre le problème de l'esclavage en lien avec des pesanteurs socioéconomiques, religieuses et même politique. (Par.117 à 120).

- **Genre et non-discrimination**

L'approche genre a été prise en compte dans toutes les composantes du projet : les sensibilisations, les formations, surtout les activités économiques ont ciblé des femmes et populations victimes de l'esclavage.

Les outils notamment les indicateurs de suivi du projet sont également désagrégés afin de mieux prendre en compte selon genre.

- **Pratiques émergentes et les enseignements tirés :**

En plus des leçons tirées de la mise en œuvre du projet, une des bonnes pratiques a été l'approche communautaire.

Les actions économiques couplées à la mise en place et l'application d'un arsenal juridique contribuent à éradiquer l'esclavage sous toutes ses formes.

L'implication des leaders communautaires, de la presse, des maîtres d'esclave dans la gestion du projet favorisent la lutte contre le fléau de l'esclavage.

La mise en place des commissions de médiation et d'affranchissement est une initiative porteuse dans le combat contre l'esclavage.

5.8. LECONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

La présente évaluation a permis de tirer des enseignements susceptibles d'être appliqués ailleurs en vue d'améliorer la performance, les résultats ou l'impact d'un projet/programme. Parmi ces enseignements, il convient de retenir entre autres :

Leçon apprise (LA)

Avec la présente évaluation nous tirons des enseignements de la mise en œuvre du projet qui peuvent être appliqués ailleurs pour améliorer la performance, les résultats ou l'impact d'un programme ou d'un projet. Ce sont :

LA.1. Dans des contextes de conflit en proie à la problématique de l'esclavage, les activités économiques, précédées de renforcement des capacités en gestion, sont une solution d'autonomisation envisageable. Malgré les défis contextuels, les activités économiques ont permis aux bénéficiaires de générer des revenus durant le projet.

LA.2. L'approche communautaire garantit le succès dans la lutte contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage. Dans un contexte d'insécurité, comme celui des régions au Centre et au Nord du Mali, caractérisé par l'absence (dans certaines localités) de services juridiques et de protection, la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage pourrait nuire aux victimes à assister si elle n'implique pas les communautés esclavagistes. Même « libérées » par le projet, ces victimes n'ayant accès à aucun service juridique ou de protection risquent d'être exposées aux représailles des maîtres. Le présent projet a su adopter une approche inclusive de l'ensemble des acteurs locaux.

LA.3. Un projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage est une opportunité pour exposer la problématique aux acteurs humanitaires intervenant dans les localités ciblées afin de prendre en compte les besoins holistiques des victimes (protection, santé, sécurité alimentaire etc.). Il constitue également une opportunité

d'inclure le statut de victime d'esclavage dans les critères de sélection (de vulnérabilité) des dits acteurs.

Bonne pratique (BP)

BP.1. La mise en place des commissions communautaires de médiation et d'affranchissement est une stratégie de pérennisation des acquis du projet. Dans un contexte d'insécurité, la lutte avec succès contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage doit adopter cette approche communautaire ; approche qui implique les communautés esclavagistes pour traiter les cas d'esclavage rapportés. Cette approche permet d'extirper les victimes du joug des maîtres définitivement. Sans l'implication de ces communautés (ayant une domination sur les victimes) et la gestion au cas par cas des cas rapportés, il est difficile d'obtenir une libération définitive des victimes.

BP.2. La collaboration multi-acteurs et la synergie ont été des facteurs ayant significativement contribué au succès du projet.

Recommandations

Nous formulons les recommandations ci-dessous. Nous supposons qu'une deuxième phase du projet est possible à moyen terme, ce qui justifie le timing proposé pour chacune des recommandations.

Numéro	Recommandations	Adressée à	Priorité	Ressource	Timing
	Quand le contexte le permet, les actions d'autonomisation des victimes doivent privilégier des soutiens aux groupements/associations autour d'activités génératrices de revenu conjointes. Cela renforcera ces victimes en les permettant aussi de s'engager dans la sensibilisation et le plaidoyer au niveau local en tant que groupe représentant ces populations.	<i>OIT</i>	Moyen	Elevé	Moyen terme

	<p>En raison des vulnérabilités des victimes, il est nécessaire d'augmenter le montant alloué pour les activités économiques afin de favoriser leur succès. Mettre en place un fonds de roulement permet également de protéger lesdites activités.</p>	OIT	Elevé	Elevé	Moyen terme
	<p>Pour des projets similaires, dans le cadre de la prise en charge holistique des besoins des victimes, en coordination avec les acteurs humanitaires, faire du plaidoyer afin que la « victime de l'esclavage » soit considérée comme un critère de ciblage des ces organisations humanitaires.</p>	OIT	Elevé	Faible	Moyen terme
	<p>Les acquis du projet sont à consolider dans les zones d'intervention et les actions à étendre à des localités plus stables (Kayes, Mopti) où les mêmes problématiques existent. Les actions à apporter doivent être holistiques (économique, sensibilisation, communication/plaidoyer etc.) Pour des résultats concrets et durables.</p>	OIT	Elevé	Elevé	Moyen terme
	<p>Le constat est qu'il n'y a pas eu de plainte de victimes pendant la mise en œuvre du projet. Cela amène à questionner le mécanisme existant sur le terrain pour enregistrer et remonter des plaintes. De tels mécanismes doivent répondre aux besoins des populations cibles et conçus avec ces populations. Dans des projets similaires, nous recommandons donc de consulter les</p>	OIT	Elevé	Faible	Moyen terme

	différentes parties prenantes et les communautés bénéficiaires afin de mettre en place des mécanismes fonctionnels de plainte.				
	<p>La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) assiste (assistance juridique) des victimes de l'esclavage à travers des fonds Danois et de l'Etat Malien. Elle reçoit de nombreuses plaintes.</p> <p>Dans une démarche de performance quant à la remontée des plaintes mais également de durabilité des actions, des projets similaires pourraient engager un partenariat stratégique avec la CNDH. Il s'agit d'un partenariat, au-delà de la co-organisation des ateliers et renforcements des capacités, qui pourrait améliorer l'assistance juridique aux victimes dans la durée.</p>	<i>OIT</i>	Elevé	Faible	Moyen terme
	En plus de la coordination au niveau national, il est recommandé de mettre un accent particulier sur la coordination au niveau régional/local afin d'aller vers l'intégration des victimes bénéficiaires dans les programmes humanitaires. Cette coordination passera par la participation aux cadres de coordination existants dont les clusters. La synergie recherchée permettra d'amplifier les effets positifs pour les	<i>OIT</i>	Elevé	Faible	Moyen terme

	victimes de l'esclavage bénéficiaires du projet.				
	Renforcer l'expertise de l'ONG TEMETD afin qu'elle se positionne comme lead dans la lutte contre l'esclavage au Mali et dans la sous-région.	<i>OIT</i>	Elevé	Elevé	Moyen terme

VI. ANNEXES 1. Termes de référence



Organisation
internationale
du Travail

TERMES DE REFERENCE (TDR)

EVALUATION INTERNE FINALE DU PROJET : COMBATTRE L'ESCLAVAGE ET LA DISCRIMINATION
FONDÉE SUR L'ESCLAVAGE AU MALI.

Version mai 2023

Titre du projet, objet de l'évaluation	Combating Slavery and Slavery-based Discrimination in Mali
Code de coopération technique du projet	MLI/19/01/USA
Pays	Mali
Date de l'évaluation	Octobre – Novembre 2023
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	CO-Abidjan
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	FUNDAMENTALS
Institutions partenaires	Anti-Slavery et Temedt
Date de début du projet et de finalisation	01 octobre 2019 – 31 juillet 2023 (46 mois)
Donateur et budget du projet	Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS), USD 1,875,282
Type d'évaluation et date	Evaluation interne finale, Mai – Juin 2023
Gestionnaire de l'évaluation	M&E Officer DRL

1. Contexte

À l'instar d'autres pays de la région du Sahel, les communautés locales, objet de l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage sont privées de droits humains fondamentaux au Mali. La généralisation de la discrimination économique, sociale et politique qui en résulte afflige lesdites communautés. Il est nécessaire de mieux comprendre l'incidence et les schémas de l'esclavage fondé sur l'ascendance, le lieu de ces pratiques abusives, les personnes et les groupes concernés, ainsi que les personnes et les groupes responsables.

Le conflit en cours dans le nord du Mali, lieu de concentration de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage entrave la lutte contre le phénomène depuis 2012. La mise en œuvre des programmes et la fourniture d'aide humanitaire et autres services aux communautés vulnérables sont rendues difficiles.

Il y a des opportunités significatives pour lutter contre l'esclavage et la discrimination qui y est associée, en rapport avec les efforts de consolidation de la paix et la réinsertion des personnes vulnérables existents. Une mission de cadrage de l'OIT, sur le terrain en novembre 2017, a détecté un intérêt considérable de la part des gouvernements et des agences internationales pour répondre aux préoccupations de l'esclavage et de la discrimination qui y est associée dans les programmes de promotion et de protection des droits de l'homme et pour la fourniture d'une aide humanitaire et au développement.

Le projet à évaluer, a été approuvé pour une période de 46 mois (2019-2023). Il a officiellement commencé le 1^{er} octobre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en octobre 2022. Le budget total est de 1,875,282 US\$ couvert par une subvention du Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'État américain (USDOS).

Ainsi, les interventions dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous », ainsi qu'au Résultat 7, « Une protection adéquate et efficace au travail pour tous ».

2. Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre

2.1 Cadre logique

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Cet objectif global devra être atteint par le biais de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

Des résultats obtenus par le projet d'octobre 2020 au mois d'avril 2023 sont entre autres :

Résultat 1 : La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées.

- Une étude sur les besoins et les priorités des victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage et les lacunes de la réponse actuelle dans 3 communautés du nord du Mali et 1 dans l'ouest du Mali a été réalisée par le partenaire ASI ;
- Dans le cadre d'un éveil de conscience accru des impacts de l'esclavage et de la discrimination sur les victimes par les représentants de l'Etat, les autorités traditionnelles et coutumières ainsi que la société civile, des dialogues communautaires de sensibilisation et des réunions publiques annuelles de sensibilisation ont été réalisées dans les localités du Nord (Ménaka et Gossi) et ont touché 400 personnes dont 90 lors du dialogue communautaire ;
- Au niveau national, trois événements annuels de sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage et à ses conséquences négatives sur les victimes et la cohésion sociale au Mali a touché 32 organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui sont plus sensibles à la question ;
- À l'issue de la formation, les professionnels des médias publics et privés sont mobilisés pour couvrir des sujets liés à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage ; ce qui a abouti à la production et à la diffusion de 31 articles (vidéos, reportage, presse écrite, en ligne) sur l'esclavage. Aussi un cadre

d'échange de gestion de connaissance a été créé entre ces professionnels formés ;

Résultat 2 : L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

- Forte intégration du projet avec les acteurs humanitaires et de développement du Mali à travers sa participation dans les cadres du cluster protection, Terre et abris, Coalition nationale de lutte contre l'esclavage, commission de lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées. Ce qui a permis au projet de référer 90 victimes pour une assistance en documents civils,
- Pour permettre l'accès à l'autonomisation socio-économique, aux compétences entrepreneuriales, 90 victimes de l'esclavage ont été formées sur la gestion d'entreprise à travers l'outil Germe du BIT (Gérer mieux votre entreprise) et les compétences de vie ; 90 victimes ont été appuyées dans la mise en place de leurs Activité Génératrice de Revenus (AGR) ;
- Dans le cadre de l'accès à la justice, les victimes sont sensibilisées sur leur droit, l'accès à la documentation civile par les parajuristes formés à travers la création et l'opérationnalisation des cliniques paras juridiques ; ce qui a permis d'assister et de sensibiliser 958 victimes dont 468 femmes de l'esclavage dans les zones du Nord ;

Résultat 3 : Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

- Deux ateliers sur la loi anti esclavagiste ont été organisés et ont abouti à la consolidation et la mise à disposition, pour adoption, de l'avant-projet de loi criminalisant la pratique de l'esclavage ;
- Les magistrats et auxiliaires de justice ainsi que les inspecteurs du travail et les partenaires sociaux des localités du projet ont été formés et ont démontré une connaissance améliorée sur l'action judiciaire contre l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage au Mali ;

- Le rapport du Conseil des Droits de l'Homme pour la période du 25 Mars au 31 Décembre 2021 contenant des recommandations fortes pour combattre l'esclavage à l'endroit du gouvernement du Mali est disponible.

2.2 Stratégie de mise en œuvre

2.2.1 L'approche programmatique

L'OIT travail en partenariat avec, Anti-Slavery International et TEMEDT en actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables aux victimes et contribuer à des réformes plus systémiques à plus long terme.

2.2.2 L'approche territoriale

Avec TEMEDT le projet travail dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). La logique d'intervention envisagée comporte trois volets i) la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ; ii) l'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires ; iii) renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

2.2.3 Partenariats

Les activités liées au cadre juridique et à sa mise en œuvre sont menées en collaboration avec la Direction du travail, le ministère de la Justice, la Commission nationale des droits de l'homme, le ministère du Travail et la Commission nationale des droits de l'homme. Le projet coopère avec les agences compétentes du système des Nations Unies, en particulier la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). La mise en œuvre du projet requiert la coopération du « groupe de protection », dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les programmes d'accès à la justice, y compris l'USAID. La responsabilité de la mise en œuvre des activités au niveau local incombe principalement à TEMEDT aidé d'Anti-Slavery pour le volet communautaire.

2.2.4 Niveau des politiques

Le travail au niveau des politiques s'appuie sur l'engagement de l'OIT à soutenir le gouvernement et les partenaires sociaux sur les politiques, les lois et les mécanismes de mise en œuvre du protocole de l'OIT sur le travail forcé ratifié par le Mali en 2016. Les observations et les recommandations de la Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions sur le premier rapport du Mali relatif au Protocole sur le travail forcé, publié en 2020, sont un outil clé pour engager davantage le gouvernement ; de même que l'interaction avec les responsables de la Mauritanie et du Niger.

Principaux bénéficiaires du projet :

Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- Les personnes victimes de l'esclavage
- Les autorités coutumières et religieuses
- Les collectivités territoriales
- Les Agences gouvernementales et non gouvernementales

Dispositif de gestion et de supervision technique du Projet :

Le projet est mis en œuvre par l'OIT en étroite collaboration avec les mandants tripartites de l'OIT et Anti-Slavery International ainsi que TEMEDT, des organisations pertinentes travaillant dans le domaine de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage. Le projet coopère également la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali (MINUSMA), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Le projet est géré conformément aux processus et procédures de l'OIT et bénéficie des structures de gestion de l'OIT. Le projet est mis en œuvre par une équipe de gestion et de soutien, basée au bureau de pays de l'OIT à Abidjan. Il est placé sous la supervision technique du chef du Service des principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS). L'équipe du projet comporte un chargé de programme national, un responsable national du suivi et de l'évaluation et un responsable des finances et de l'administration au Mali et un responsable des finances et de l'administration à temps partiel basé à Abidjan.

3. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION INTERNE FINALE

3.1 Contexte de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à deux évaluations, une évaluation à mi-parcours et une finale dont une soit être interne et l'autre soit indépendante. L'évaluation indépendante à mi-parcours a eu lieu en Aout 2022. La présente évaluation finale sera de gestion interne mais conduite par un bureau d'étude ou un consultant.

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation interne finale suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'ÉVAL, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

3.2 Objectifs spécifiques

L'objectif de cette évaluation finale est d'indiquer à toutes les parties prenantes du projet dans quelle mesure le projet a atteint ses buts et objectifs et de déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats du projet. Les connaissances générées par l'évaluation alimenteront également la conception d'interventions futures pertinentes et contribueront à documenter les approches de gestion et de mise en œuvre. En particulier, cette évaluation finale sert les objectifs principaux suivants :

- Fournir une mesure finale du projet en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs et l'atteinte de ses résultats ; les stratégies et les modalités de mise en œuvre choisies ; les accords de partenariat, les contraintes et les opportunités ;
- Formuler des recommandations et identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques qui permettront de soutenir l'apprentissage organisationnel et le

partage des connaissances pour l'OIT et ses partenaires et d'autres parties prenantes avec déjà la fin du projet.

3.3 Utilisateurs de l'évaluation

Le rapport de l'évaluation est destiné : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (BIT, ASI, Temedt), aux partenaires techniques locaux, et au donateur (USDOS-DRL).

3.4 Portée de l'évaluation :

L'évaluation finale portera sur la période de mise en œuvre allant d'octobre 2020 à mai 2023. L'évaluation portera sur tous les résultats et produits clés qui ont été produits depuis le début du projet par tous les partenaires de mise en œuvre. Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire), de la région de Ménaka et d'Anderamboukane (exacerbation de l'insécurité) et de la Région de l'étude pilote, Kayes (Recrudescence des violences esclavagistes).

L'évaluation devra analyser comment et particulièrement pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation. Les recommandations issues de l'évaluation doivent être étroitement liées aux résultats de celle-ci et fournir des orientations claires aux parties prenantes auxquelles elles s'adressent.

3.5 Couverture géographique :

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le niveau national, Bamako et les localités d'intervention au Nord (Gossi, Ménaka, Anderamboukane) ainsi que Kayes, concernée par l'étude pilote. Elle comportera des visites de terrain ainsi que des entretiens avec les parties prenantes, notamment le partenaire ASI établi à Dakar.

4. CRITÈRES ET QUESTIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

L'évaluateur aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination ; tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4^{me} édition » (voir Annexe 1).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 4 et à la note d'orientation n ° 7 d'EVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter une attention transversale aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes² d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

L'évaluateur doit examiner les questions évaluatives suivantes, qui pourraient être révisées dans la phase de démarrage et actualisées avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

1. Les besoins et problèmes initiaux existent-ils toujours et/ou de nouveaux besoins sont-ils apparus ?
2. Dans quelle mesure les principales parties prenantes (institutions nationales, groupes cibles) se sont-ils appropriés le projet depuis la phase de conception ?

Validité de la conception

3. Quels sont les facteurs externes qui ont influencé la capacité des partenaires de mise en œuvre à atteindre les objectifs prévus ?
4. Les réalisations ont-elles un lien de causalité avec les effets escomptés qui, à leur tour, sont liés à l'objectif de développement plus large ?

Performances et efficacité du projet

² ST/SGB/2000 Regulation and Rules Governing Programme Planning, the Programme Aspects of the Budget, the Monitoring of Implementation and the Methods of Evaluation

5. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs escomptés sont-ils atteints ?
6. La quantité et la qualité des résultats ont-elles été satisfaisantes, aux regards des indicateurs et cibles ? Comment les parties prenantes les perçoivent-elles ?
7. Le projet a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ont-ils affecté les résultats escomptés du projet ?
8. La gestion et la gouvernance du projet ont-elles été adéquates ? Les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées ont-ils été clairement compris ?

Efficiences des ressources utilisées

9. Les ressources techniques et financières disponibles ont-elles été suffisantes pour réaliser les plans du projet ?
10. Les ressources (ressources humaines, temps, expertise, fonds, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique afin de fournir le soutien nécessaire et d'atteindre les objectifs généraux du projet ?
11. La coopération entre les partenaires du projet a-t-elle été efficace ?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

12. Quel niveau d'influence les effets du projet continueraient à avoir dans la lutte contre l'esclavage au niveau national et régional ?
13. Quelles approches et résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
14. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?

Genre et non-discrimination

15. Quelles sont les principales réalisations du projet en matière de prise en compte des personnes marginalisées, des handicapés, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?
16. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?

L'évaluation portera également sur les pratiques émergentes et les enseignements tirés :

17. Quelles sont les bonnes pratiques émergentes et quels sont les enseignements tirés du projet qui peuvent être appliqués à la phase suivante et à d'autres projets similaires ?
18. Qu'est-ce qui aurait dû être différent et qu'est-ce qui devrait être évité dans la prochaine phase des projets ?

5. ASPECTS METHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION

Pour l'approche méthodologique, il s'agit à priori, d'une évaluation finale à la fois qualitative et quantitative. La méthodologie finale sera déterminée par le consultant en consultation et concertation avec l'équipe du projet.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques, le tout comme spécifié dans les procédures d'évaluation de l'OIT. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

La démarche méthodologique prendra en compte les points suivants,

1. Revue documentaire : notamment le rapport d'évaluation à mi-parcours (La revue du rapport d'évaluation à mi-parcours permettra d'identifier les besoins en termes d'approfondissement et de clarification de certains résultats du projet notamment en termes de mesure des indicateurs d'effets, et de la manière dont les actions du projet ont permis d'atteindre les résultats), les documents de projet, des rapports spécifiques d'activité, des études réalisées, rapports d'activités trimestriels, plans de travail, le PPTD, l'UNSDCF, etc. Cette phase sera couplée avec un entretien à distance et/ou physiquement avec l'équipe du projet, le personnel technique du BIT au niveau du bureau pays, du bureau régional et du siège pour permettre aux évaluateurs de recueillir l'avis et les orientations de ces cibles citées plus haut dans l'élaboration du rapport de démarrage. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront

mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation inclus dans le rapport de démarrage qui doit être finalisé en concertation avec l'équipe du projet.

2. Réalisation de contacts, d'entretiens et groupes focaux avec les principales parties prenantes du projet partenaires du projet aussi bien relevant du BIT, du donateur, du gouvernement, des partenaires sociaux, des organisations humanitaires et de développement et des autres institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirects compris les bénéficiaires finaux (L'évaluateur doit indiquer les critères de sélection des personnes à interroger et la sélection des lieux sur le terrain doit être basée sur des critères à définir par l'évaluateur). Le projet intervient à deux niveaux, le niveau national (Bamako) et le niveau local. Compte tenu du risque sécuritaire au niveau local, qui concerne les localités de Gossi, Ménaka, Anderamboukane la collecte des données pour le niveau local sera à distance de façon virtuelle en concertation avec l'évaluateur et l'équipe du projet. La décision sur les mécanismes de collecte de données sera définie dans l'étape de démarrage et approuvée par l'équipe du projet dans le rapport de démarrage

Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation,

Un atelier avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain. Il pourra être en ligne.

À la fin du processus de collecte des données et après l'atelier mentionné, l'évaluateur élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le projet et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le projet consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

Les parties prenantes clés du projet

Organisations	Partie prenantes
Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de la Justice, Droits de l'Homme, ▪ Direction Nationale du Travail, ▪ Autorités administratives des localités du projet
Ambassade	Consulat de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali
Humanitaire et de développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cluster protection, ▪ Sous cluster T logement, terre, propriété et ressources naturelles, ▪ Norwegian refugee concil, ▪ Avocat Sans Frontière (ASF)
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et pratiques assimilées, ▪ Mali Justice Project (MJP)_volet esclavage, ▪ Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH),
Equipe du projet/Donateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ILO (CO-Abidjan), ASI, Temedt ▪ Équipe technique du BIT au siège, ▪ Point focal du bailleur chargé de la subvention,
Bénéficiaires direct/indirect	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Victimes de l'esclavages (femmes et hommes), ▪ Les formateurs locaux germes, ▪ Les organes de Média formés par le projet

6. Principaux livrables

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail... Le rapport de démarrage devra être approuvé par le projet avant de commencer le travail sur le terrain.
- 2) **Un atelier de présentation de résultats préliminaires aux parties prenantes** qui aura lieu à la fin de la mission de terrain.
- 3) ***Une première version du rapport d'évaluation interne finale*** (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée (cf. annexe 3) dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT. Le rapport répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous, sera envoyé au responsable de l'évaluation.
 - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
 - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
 - Conclusions ;
 - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute ;
 - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
 - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenus avec commentaires courtes pour chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport aux format BIT/EVAL ; etc.) ;
4. Un résumé du rapport final de l'évaluation interne finale (format d' EVAL), sera transmis en même temps que le rapport final au responsable de l'évaluation. Ce résumé devra être rédigé sur la base du sommaire exécutif.

5. Un rapport final de l'évaluation selon la même structure requise pour la version draft

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français et le rapport finale validé sera traduit en anglais par le consultant. Le rapport final devra comporter une trentaine de pages maximum (annexes non comprises). La qualité du rapport sera évaluée sur la base des listes de contrôle 5 et 6 d'EVAL/BIT.

La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

7. Conduite et gestion de l'évaluation

Consultant

L'évaluation sera conduite par un consultant jouissant d'une bonne réputation et démontrant de l'expertise nécessaire au bon déroulement de cette évaluation. Le consultant coordonnera avec l'équipe de projet et les parties prenantes pour mener à bien l'ensemble du processus d'évaluation. Il conduira une analyse documentaire de tous les documents pertinents et effectuera des entretiens avec les principales parties prenantes. Le consultant élaborera le rapport initial (y compris l'élaborations méthodologiques), la première version et le rapport final dans les délais et en conformité avec l'OIT et les normes internationales. L'évaluateur conduira les entretiens et l'atelier de restitution aux différentes parties prenantes à la fin de la mission. Elle/Il participera aux débriefings avec les principales parties prenantes sur les principaux résultats et recommandations de l'évaluation.

Le consultant justifiera, individuellement (et/ou avec l'appui du cabinet), des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire avec au moins 7 ans d'expérience dans l'évaluation de projets/programmes,
- Compétences et expérience avérées dans la réalisation d'évaluations de projets similaires, de préférence en Afrique subsaharienne, (Mali serait un atout) ;

- Solide expérience sur les thématiques en lien avec l'esclavage, le plaidoyer, l'entreprenariat local, ainsi que dans la programmation basée sur les droits de l'homme et la gestion axée sur les résultats seront un atout.
- Expérience de l'utilisation de l'approche de la théorie du changement dans l'évaluation,
- Connaissance approfondie et expérience de l'application des méthodologies de recherche qualitative et quantitative,
- Une expérience de l'observation directe et participative au sein de la communauté, et une expérience des techniques d'évaluation participative seraient un atout,
- Une connaissance des rôles et du mandat de l'OIT et de sa structure tripartite ainsi que des normes d'évaluation de l'ONU et de sa programmation est souhaitable,
- Excellentes capacités d'analyse et de communication,
- Excellentes compétences en matière de rédaction de rapports d'évaluation,
- Excellentes aptitudes à s'exprimer oralement en français (les langues locales, Bambara, Sonrhail, Arabe, Tamasheq, serait un atout).

Chronogramme de l'évaluation

Rédaction du draft des termes de références	M&E Officer	28 avril. 2023	
Revue du draft des termes de références	Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa	28 avril. 2023 au 05 mai 2023	
Circulation des TdRs aux parties prenantes clés	M&E Officer	05-07 mai 2023	
Publication des termes de références	M&E Officer	16-31 mai 2023	
Évaluation des offres et établissement du contrat avec le cabinet retenu	Equipe du projet avec appui technique du Sr Monitoring and Evaluation Officer RO-Africa	01 au 09 Juin 2023	
Réunion préparatoire avec le cabinet	M&E Officer	09 juin 2023	0.5
Revue documentaire ; Conception des outils ; Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur	Cabinet/Consultant	12-14 juin 2023	3
Élaboration du rapport de démarrage y compris les outils de collecte des données	Cabinet/Consultant	15-16 juin 2023	1.5

Validation du rapport de démarrage et des outils de collecte des données	M&E Officer	19-20 juin 2023	0
Collecte de données	Cabinet/Consultant	21-29 juin 2023	7
Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes	Cabinet/Consultant	03 juillet 2023	1
Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Cabinet/Consultant	07-10 juillet 2023	5
Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	M&E Officer	11-14 juillet 2023	0
Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	M&E Officer	17 juillet 2023	0
Intégration des commentaires dans le rapport	Cabinet/Consultant	18-19 juillet 2023	2
Révision et Transmission de la version finale du rapport	M&E Officer	20-21 juillet 2023	0

Révision par Sr Monitoring and Evaluation Officer	Sr Monitoring and Evaluation Officer	24 – 26 Juillet 2023	0
RO-Africa pour commentaires finaux et publication en ligne	RO-Africa		
Total jours du cabinet			20

L'évaluation sera réalisée entre juin et juillet 2023.

Il faut noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution.

- Les frais de consultance pour le consultant pour 20 jours ;
- L'appui pour l'organisation de l'atelier avec les parties prenantes

Dispositions légales et éthiques :

L'évaluation devra être conduite en conformité avec les normes et standards des Nations Unies en matière d'évaluation. Les évaluateurs/trices peuvent se référer aux directives du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (GNUE) : <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines> et les Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations la Guide.

Annexe 1 : Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

Website EVAL portal on managing and conducting evaluation (all guidance notes, checklist, templates, etc.) -en Anglais

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_853289.pdf

En particulier:

- The ILO Policy Guidelines for evaluation: Principles, rationale, planning and managing for evaluations, 4th ed.

Et dans les sections 3 et 4:

- Template 3.1 Code of conduct form (To be signed by the evaluators)

- Guidance note 3.1. on integrating gender equality in the monitoring and evaluation of projects

-Guidance note 3.2. on adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate

- 4.4. Guidance note on stakeholders engagement in the ILO evaluation

-Checklists:

4.1 Preparing the evaluation report

4.2 Filing in the evaluation title page

4.3 Writing the evaluation report summary

4.4 Documents for project evaluators

4.6 Writing the inception report

4.7 Rating the quality of evaluation reports

- Templates

4.1 Lessons learned

4.2 Good practices

4.3 Evaluation summary (version pour l'évaluation interne va être donné par la gestionnaire)

4.4 Evaluation title page (version pour l'évaluation interne va être donné par la gestionnaire)

UNEG Ethical Guidelines for Evaluation

<http://www.unevaluation.org/document/download/548>

Annexe 2. Liste des personnes rencontrées

N° Ordre	Services /structures	Noms /prénoms	Position
	NRC	Mohamed Agali AG Elmelick	Co- animateur GT-LTPRN et GT- DC
	CNDH	Dr Zoumana Diarra	
	ILO (CO- Abidjan)	Sophie DE CONINCK	Sr Spec. Fundamental Principles and Rights at work

	Cellule Nationale de Lutte contre le travail des Enfants (CNLTE)	Amadou Thiam	Directeur
	TEMEDT	Soumaguel Oyahit	Sécrétaire Général /Bureau Exécutif National
		Idrissa Akline	Chargé de Projet
		Ibrahim AG Idbaltanat	Président d'honneur
	ASI	Lamine Gaye	Chargé de suivi
	Terrain	Hamadagali Ag Sidi	Para juriste Anderamboukane
	Terrain	Houmeïdata Ag Alguimarat	3ème adjoint au maire de Gossi
	Terrain	Mahamane Madou	chef de village Gossi
.	Terrain	Agaichatou	formatrice locale Gossi
.	Terrain	Mahamane Madou	Chef de village de Anderamboukane
.	Terrain	Terché AG SAWARGANE	Animateur à la radio rurale de Ménaka
.	Terrain	Sidi BARKA BIT	Président de la société civile de Ménaka et formateur GERME
.	Terrain	Rabah AG IDOUNANE	Formateur GERME
.	Terrain	Haiba OULD SIDI	3ieme adjoint Maire de Ménaka

Annexe 3. Matrice de l'évaluation

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
I. Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet					
1.1. Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités du Gouvernement du Mali en termes de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage ? d'autres cadres de lutte contre l'esclavage de l'OIT, d'autres institutions/organisations au niveau régional et international ?	<p>Les objectifs et la stratégie du projet soutiennent les priorités nationales</p> <p>Le projet soutient les priorités identifiées dans le Programme de travail décent (PPTD) du pays</p> <p>Le projet soutient d'autres initiatives d'institutions régionales/internationales et des traités signés par le Mali</p>	<p>Politique/législation pertinente</p> <p>Documents du projet</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentants des organisations partenaires</p> <p>Représentants des structures Etatiques pertinentes</p> <p>Équipe de gestion de projet</p>	<p>Identification des politiques, législations, traités pertinente, y compris le cadre de coopération pour le développement des Nations Unies et le PPTD</p> <p>Triangulation basée sur différentes sources de données</p>
1.2. Dans quelle mesure les actions proposées dans le cadre du projet répond -il aux besoins des victimes et à la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage dans les localités ciblées ?	<p>La stratégie du projet permet la délivrance des appuis aux communautés tels que consignés dans le document de projet</p> <p>Les actions/activités du projet destinées aux bénéficiaires répondent aux besoins existants</p>	<p>Documents du projet dont les rapports trimestriels et le rapport d'évaluation à mi-parcours</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Enquête par sondage</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentants des bénéficiaires directs et communautés bénéficiaires</p> <p>Représentants des organisations partenaires</p> <p>Représentants des structures</p>	<p>Identification des actions clés du projet au profit des bénéficiaires</p> <p>Identifications des besoins des populations</p> <p>Analyser la pertinence des réponses du projet par rapport aux besoins</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
				Etatiques pertinentes Équipe de gestion de projet	Déterminer le gap dans la prise en compte des besoins des populations par le projet.
1.3. Les institutions nationales, les populations et les groupes cibles ont-ils été associés à la conception, à la mise en œuvre, et au suivi et l'évaluation du projet ?	Les populations cibles et des institutions nationales ont été consultées lors de la conception du projet Les populations cibles et des institutions nationales sont impliquées dans le suivi et les évaluations du projet	Documents du projet dont les rapports trimestriels Populations cibles et institutions nationales pertinentes	Revue documentaire Entretiens structurés	Représentants des communautés bénéficiaires Représentants des institutions nationales pertinentes	Déterminer les parties prenantes impliquées dans la conception du projet Analyser le système de suivi évaluation en place et déterminer les parties prenantes à ce système
1.4. Les objectifs, produits et activités sont – ils en cohérence, ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Se sont-elles approprié les concepts et ont bien compris l'approche du projet ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ?	Les objectifs, produits et activités du projet ne sont pas des duplications d'autres initiatives dans les localités cibles Les objectifs, produits et activités du projet complètent les initiatives existantes afin de mieux répondre aux besoins des communautés cibles	Document de projet Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentants des communautés bénéficiaires Représentants des institutions nationales pertinentes	Déterminer les initiatives d'autres programmes dans les communautés cibles Analyser le degré de complémentarité entre les objectifs, produits et activités du projet et celui des autres programmes/projets existants

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
	La stratégie du projet tient compte des autres initiatives de projets, programmes du BIT ou autres partenaires dans les localités cibles				
1.5. Le contexte, y compris en lien avec l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage, a-t-il changé/évolué pendant la mise en œuvre du projet ? si oui expliquez les implications pour le projet, pour les victimes ? qu'est-ce que le projet a-t-il fait pour s'adapter aux changements (s'il y en a) ?	Le projet s'est adapté aux changements du contexte intervenu lors de la mise en œuvre	Organisations/institutions humanitaires intervenant dans les localités ciblées Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentants des communautés bénéficiaires Equipe de mise en œuvre du projet	Identifier les changements contextuels intervenus dans lors de la période de mise en œuvre du projet Déterminer les effets potentiels sur le projet Déterminer les mesures d'adaptations prises (ou non) par le projet en réponse aux changements sus mentionnés. Déterminer la pertinence ou non de ces mesures d'adaptation
II. Performances et efficacité du projet					
2.1. Globalement, dans quelle mesure les résultats et les objectifs escomptés sont-ils atteints ? 2.2.	Le projet a apporté les changements positifs escomptés au sein des communautés ciblées	Documents du projet y compris les rapports trimestriels et le tableau de suivi des indicateurs	Revue documentaire	Représentants des communautaires bénéficiaires	Déterminer le niveau de réalisation des indicateurs du projet

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>Quel est le niveau actuel de réalisation du produit et les effets du projet ? En quoi et pourquoi certains résultats escomptés n'ont-ils pas été atteints ? Quelles leçons en a-t-on tirées ? 2.3.</p>	<p>Le projet a-t-il apporté un changement positif au niveau national et local auprès des acteurs de la lutte contre l'esclavage et la discrimination</p> <p>Le niveau des indicateurs à la fin du projet correspond aux objectifs de départ</p>	<p>Partenaires et parties prenantes du projet dont les communautés bénéficiaires</p>	<p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Equipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires du projet</p>	<p>Déterminer les résultats atteints par le projet dans l'amélioration des connaissances et le renforcement de la politique, des lois contre l'esclavage et la discrimination</p>
<p>2.4. La quantité et la qualité des produits réalisés ont-ils été satisfaisants ? Les bénéficiaires ont-ils profité équitablement aux jeunes hommes et femmes ciblés par le projet ? Dans quels domaines le programme a-t-il enregistré ses meilleures performances ? 2.5. Dans quels domaines le programme a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? 2.6.</p>	<p>Les communautés bénéficiaires sont satisfaites des actions et changements apportés par le projet</p> <p>Les réalisations du projet ont profité autant aux jeunes, hommes et femmes des communautés ciblées</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet dont les communautés bénéficiaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentants des communautaires bénéficiaires</p> <p>Equipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Déterminer le degré de satisfaction des communautaires bénéficiaires et autres parties prenantes par rapport aux réalisations du projet</p> <p>Déterminer la mesure dans laquelle les jeunes, les hommes et les femmes ont bénéficié des actions du projet</p>
<p>2.7. Dans quelles localités géographiques les interventions du projet ont-elles enregistré de bonnes performances et des succès et ou non ? Quels facteurs ont contribué au succès ou ont constitué des contraintes et pourquoi ? Quelles</p>	<p>Les actions du projet ont apporté autant de bonnes performances dans les trois localités d'intervention</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>Représentants des communautaires bénéficiaires</p>	<p>Analyser les performances dans les différentes localités géographiques</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
ont été les adaptations nécessaires faites afin d'assurer l'atteinte des résultats, le cas échéant ?	<p>Des facteurs ont contribué à l'atteinte des résultats</p> <p>Des facteurs ont contribué à limiter l'atteinte des résultats</p>	Partenaires et parties prenantes du projet dont les communautés bénéficiaires	<p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Déterminer les zones géographiques où les interventions ont été les plus performantes et celles les actions ont été les moins performantes</p> <p>Déterminer les facteurs ayant contribué à l'atteinte de résultats performants et les facteurs limitant</p>
2.8. Le projet a-t-il eu des effets inattendus positifs ou négatifs ? Comment ont-ils affecté l'atteinte des objectifs du projet ?	Les effets inattendus positifs et négatifs ayant favorisés ou affectés la mise en œuvre du projet	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet dont les communautés bénéficiaires</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentants des communautaires bénéficiaires</p> <p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Déterminer les effets inattendus positifs et négatifs advenus dans la mise en œuvre du projet</p> <p>Déterminer la mesure dans laquelle ces effets ont affecté ou non la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats</p>
2.9. Quelle appréciation faites-vous des actions du projet dans le domaine judiciaire, notamment pour soutenir les victimes dans les poursuites liées à l'esclavage ? Quels sont les résultats atteints et les défis rencontrés ? Et Pourquoi il n'y a-t-il pas de plaintes/griefs de la	Les changements positifs apporté par le projet dans le domaine judiciaire	Documents du projet y compris les rapports trimestriels	Revue documentaire	Représentants des communautaires bénéficiaires	Déterminer les changements positifs apporté par le projet dans le domaine judiciaire

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>part des victimes d'esclavage identifiés par le projet ? comment amener ces victimes à chercher une assistance ?</p>	<p>Les contraintes/blocage à la formulation de griefs par les victimes de l'esclavage</p>	<p>Partenaires et parties prenantes du projet dont les communautés bénéficiaires</p>	<p>Entretiens structurés Focus groupes</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Présenter l'appréciation des différentes parties prenantes par rapport aux changements/résultats notamment pour le soutien des victimes dans les poursuites liées à l'esclavage</p> <p>Déterminer les facteurs de blocage à la formulation par les victimes de griefs/plaintes dans les communautés bénéficiaires</p>
<p>2.10. La gestion et la gouvernance du projet était-elle adéquate ? si non quelle était la meilleure gouvernance pour le projet ? Les rôles et les responsabilités de toutes les parties concernées ont-ils été clairement compris ?</p>	<p>La pertinence du modèle de gouvernance du projet par rapport à la stratégie et aux résultats escomptés</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire Entretiens structurés</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Déterminer les défis et les succès du modèle de gouvernance du projet</p> <p>Déterminer la perception des parties prenantes sur le modèle de gouvernance et son fonctionnement</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>2.11. Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements ?</p>	<p>Les effets de la COVID sur la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats du projet</p> <p>Les mesures prises par le projet pour s'adapter à la pandémie de la COVID 19</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires et parties prenantes au projet</p>	<p>Déterminer les effets de la COVID 19 sur la mise en œuvre du projet</p> <p>Déterminer les conséquences de la COVID 19 sur l'atteinte des résultats du projet</p> <p>Présenter les mesures d'adaptation prises ainsi que leur pertinence ou pas</p>
III. Efficience des ressources utilisées					
<p>3.1. Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles, etc.) étaient-elles suffisantes et ont-elles été allouées de façon stratégique afin d'aboutir aux résultats attendus ?</p>	<p>Les ressources allouées à la réalisation des actions du projet sont suffisantes</p> <p>La meilleure stratégie de gestion/utilisation des ressources ont été adoptée par le projet pour les résultats escomptés</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires</p>	<p>Déterminer le degré de suffisance des ressources allouées à la mise en œuvre des actions du projet</p> <p>Examiner et apprécier la stratégie des gestion/utilisation des ressources.</p>
<p>3.2. Les ressources ont-elles été utilisées d'une manière efficace et optimisée ? Expliquez. D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?</p>	<p>L'allocation des ressources aux différentes actions permet l'atteinte des résultats escomptés</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p>	<p>Revue documentaire</p>	<p>Représentants équipe de mise en œuvre du projet</p>	<p>Déterminer et apprécier l'allocation des ressources aux différents postes de dépenses du projet</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>Quel est le degré d'adéquation entre le taux d'exécution financière et le taux d'exécution technique 3.3.</p>	<p>Le niveau de ressources utilisées est cohérent avec les résultats réalisés par le projet</p>	<p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentants des partenaires</p>	<p>Confronter les résultats atteints à la quantité des ressources utilisées et déterminer le degré de cohérence entre les deux.</p>
<p>3.4. En quoi la gouvernance, le partenariat du projet permet-il une utilisation optimale des ressources ? expliquer.</p>	<p>La stratégie de gouvernance du projet contribue à une bonne gestion des ressources</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires</p>	<p>Identifier les éléments/fait en lien avec la structure de gouvernance en faveur d'une bonne utilisation des ressources</p>
<p>3.5. Quelles autres actions, procédures etc. le projet a-t-il adopté pour une utilisation optimale des ressources ?</p>	<p>Le projet a recherché une bonne utilisation des ressources par des actions autres que la gouvernance</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires</p>	<p>Identifier les actions, procédures utilisées en plus de la méthode de gouvernance pour une bonne gestion des ressources du projet</p>
<p>IV. Orientations sur l'impact et la durabilité du projet</p>					

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>4.1. Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit en matière de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage ? Quel est le potentiel de durabilité des acquis du projet ?</p>	<p>Le projet a apporté un changement en matière de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage</p> <p>Le changement apporté par le projet est durable</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p> <p>Représentants des communautés bénéficiaires</p>	<p>Déterminer le changement apporté par le projet</p> <p>Apprécier le potentiel de durabilité du changement sur la base des facteurs de changement</p>
<p>4.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé des institutions dans la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage ? lesquelles ? sont-elles des institutions clés ? En quoi l'apport du projet à ces institutions pourrait contribuer à la continuité des acquis ? Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?</p> <p>4.3.</p>	<p>Le projet a mené des actions de renforcement des capacités institutions dans la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage</p> <p>Les actions de renforcement des capacités du projet contribuent à la continuité des réalisations/acquis</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p>	<p>Déterminer les différentes actions de renforcement des capacités du projet et la mesure dans laquelle elles contribuent à la continuité des réalisations/acquis du projet</p>
<p>4.4. Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en œuvre du projet ? Le projet avait-il une stratégie de sortie ? Si oui à quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?</p>	<p>Le projet a mené des actions de renforcement des capacités des partenaires pour assurer la durabilité des réalisations</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p>	<p>Déterminer les actions de renforcement des capacités des partenaires et la mesure dans laquelle elles contribuent à la</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
	Le projet dispose d'une stratégie de sortie	Partenaires et parties prenantes du projet		Représentants des partenaires d'exécution	durabilité des réalisations Analyser la stratégie de sortie du projet et déterminer son potentiel à contribuer à la durabilité des réalisations
4.5. Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ? pourquoi ?	Les résultats du projet sont durables	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les facteurs qui favorisent la durabilité des résultats et réalisation du projet
4.6. Dans quelle mesure l'approche du projet peut être répliquée ?	La stratégie utilisée par le projet pour la mise en œuvre des actions peut être reproduite dans des contextes similaires	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Observations directes sur le terrain	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques	Déterminer les éléments de l'approche du projet qui ont connu du succès et susceptibles d'être reproduits dans des contextes de mise en œuvre similaires

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
4.7. Quelles sont les actions du projet qui sont en faveur de la durabilité des acquis ? comment ?	Le projet a entrepris des actions pour assurer la durabilité des acquis	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les actions prises par le projet afin d'assurer la durabilité des acquis
4.8. Dans le cadre de la coordination, d'autres organisations ont-elles ciblé des victimes de l'esclavage grâce au plaidoyer du projet ? expliquer pourquoi ?	Le projet a coordonné ses actions, fait du plaidoyer avec d'autres organisations pour que celles-ci ciblent victimes de l'esclavage	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les actions prises par le projet pour le ciblage des victimes par d'autres organisations Déterminer la mesure dans laquelle d'autres organisations ont ciblé les victimes grâce aux actions/plaidoyer du projet
4.9. Quelle appréciation faites-vous des efforts du projet Quant au recours aux mécanismes internationaux pour faire pression et accélérer le changement au Mali ?	Le projet a eu recours à des mécanismes internationaux pour faire pression et accélérer le changement au Mali	Documents du projet y compris les rapports trimestriels	Revue documentaire	Représentant équipe de mise en œuvre du projet	Identifier les mécanismes internationaux dont le projet à user et déterminer le

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
		Partenaires et parties prenantes du projet	Entretiens structurés Focus groupes	Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	changement induit au niveau national et local grâce au recours auxdits mécanismes
D. Il y a-t-il eu des opportunités manquées ? des pistes que le projet aurait dû explorer afin d'avoir un effet à partir de moyens de pression/plaidoyer ?	Le projet a exploré de nouvelles pistes comme moyens de plaidoyer	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les pistes explorées par le projet et celles qu'il aurait dû explorer pour avoir un effet à partir de moyens de pression/plaidoyer
4.11. Quelles sont les stratégies adoptées par le projet pour favoriser la durabilité des acquis/résultats ? sont-elles pertinentes et suffisantes, pourquoi	Le projet a adopté des stratégies / posé des actions qui favorisent la durabilité des résultats obtenus Les actions posées par le projet pour favoriser la durabilité des résultats sont suffisantes	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques	Identifier les différentes stratégies adoptées par le projet pour la durabilité des acquis/résultats Déterminer la mesure dans laquelle les stratégies du projet sont suffisantes pour

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
			Focus groupes	Représentants des communautés bénéficiaires	assurer la durabilité des acquis/résultats
<p>4.12. Quelle appréciation faites-vous du partenariat dans le cadre du projet ? Quels sont les opportunités et les défis associés aux partenariats ?</p> <p>4.13. Quelle appréciation faites-vous de la collaboration entre le projet et les ministères du travail et de la justice ? qu'est-ce qui a été fait (résultats de cette collaboration) ? Quels sont les défis rencontrés ? qu'est-ce que le projet a fait ou pas fait pour relever ces défis ?</p>	<p>Le projet a développé des partenariats avec différentes parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des activités</p> <p>Les partenariats tissés par le projet ont rencontré du succès mais également des défis</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p>	<p>Identifier les partenariats développés par le projet</p> <p>Déterminer les succès et défis rencontrés par le projet dans le cadre du partenariat</p> <p>Déterminer les mesures prises par le projet pour relever les défis rencontrés en lien avec le partenariat</p>
V. Genre et non-discrimination					
<p>5.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses actions les besoins et priorités en matière de genre et diversité ? Quel est le niveau d'implication des femmes, des handicapés et des autres groupes vulnérables dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet ?</p>	<p>Le projet a intégré le genre (besoins des jeunes, femmes, hommes et autres personnes discriminés) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation.</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p>	<p>Déterminer la mesure dans laquelle le projet à intégrer les différentes couches de la population dans sa conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation</p>

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
			Focus groupes	Représentants des communautés bénéficiaires	
5.2. Quelles sont les stratégies adoptées par le projet pour favoriser l'inclusion des populations vulnérables ?	Le projet a développé des stratégies afin que ses actions n'épargnent aucune couche des populations bénéficiaires	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les stratégies adoptées par le projet afin d'inclure toutes les couches des communautés bénéficiaires cibles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation
5.3. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, ont-ils pu répondre aux besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables, ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?	Les changements positifs dû aux actions du projet ont profité aux couches vulnérables dont les femmes et les jeunes victimes	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer la mesure dans laquelle les résultats du projet ont amélioré la situation des couches vulnérables telles que les jeunes et les femmes victimes

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
<p>5.4. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions en lien avec la prise en compte du genre ?</p>	<p>Les partenaires ont reçu des sensibilisations pour la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre du projet</p> <p>Les outils du projet prennent en compte effectivement la dimension genre</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p> <p>Représentants des communautés bénéficiaires</p>	<p>Déterminer la nature des renforcements des capacités reçus par le partenaire pour la prise en compte du genre dans la mise en œuvre</p> <p>Déterminer le niveau de prise en compte des outils du projet de la dimension genre</p>
<p>5.5. Quels ont été les effets des actions du projet sur les inégalités de genre dans les localités de mise en œuvre ? expliquer.</p>	<p>Le projet a eu des effets sur les inégalités de genre dans les communautés ciblées</p>	<p>Documents du projet y compris les rapports trimestriels</p> <p>Partenaires et parties prenantes du projet</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens structurés</p> <p>Focus groupes</p>	<p>Représentant équipe de mise en œuvre du projet</p> <p>Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques</p> <p>Représentants des communautés bénéficiaires</p>	<p>Déterminer les effets positifs et négatifs sur les inégalités de genre dans les communautés cibles après sa mise en œuvre</p>
<p>VI. Leçons apprises</p>					

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
6.1. Quelles sont les leçons et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet qui sont susceptibles d'être répliqué dans des projets similaires ?	Des enseignements tirés du projet peuvent contribuer au succès de projets similaires	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les enseignements et leçons, à partir de l'expérience du projet, qui pourraient servir dans la mise en œuvre de projets similaires dans un contexte similaire
6.2. Qu'est-ce qui aurait dû être différent et qu'est-ce qui devrait être évité dans la prochaine phase des projets ?	Le projet a réalisé des actions qui devraient être faites autrement pour plus d'efficacité	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Déterminer les actions que le projet aurait dû exécuter autrement qu'elle l'a fait.
6.3. Quels sont les principaux défis que vous avez rencontré dans le cadre du projet ? qu'est-ce que le projet a fait pour relever ces défis ?	Le projet a rencontré des défis	Documents du projet y compris les rapports trimestriels	Revue documentaire	Représentant équipe de mise en œuvre du projet	Déterminer les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet Déterminer les mesures prises par le

Question/sous-question	Mesure(s) ou indicateur(s)	Les sources de données	Méthode de collecte des données	Parties prenantes /Informateurs	Analyse et évaluation
	Le projet a pris des mesures correctives pour mitiger/relever les défis rencontrés	Partenaires et parties prenantes du projet	Entretiens structurés Focus groupes	Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	projet pour relever les défis rencontrés
6.4. Quelles sont vos suggestions pour des projets similaires ?	L'expérience du projet permet de formuler des suggestions pour améliorer la qualité de réalisation des projets similaires	Documents du projet y compris les rapports trimestriels Partenaires et parties prenantes du projet	Revue documentaire Entretiens structurés Focus groupes	Représentant équipe de mise en œuvre du projet Représentants des partenaires y compris les autorités étatiques Représentants des communautés bénéficiaires	Identifier les différentes suggestions qui pourraient servir pour améliorer la qualité des projets similaires dans un contexte similaire

Annexe 4. Leçons apprises et bonnes pratiques



Projet Combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

Project DC/SYMBOL:MLI/19/01/USA

Name of Evaluator: DIALL Oumar GOURO

Date: 23/11/2023.

The following lesson learned has been identified during the course of the evaluation. Further text explaining the lesson may be included in the full evaluation report.

LESSON LEARNED ELEMENT	Dans des contextes de conflit en proie à la problématique de l'esclavage, les activités économiques, précédées de renforcement des capacités en gestion, sont une solution d'autonomisation envisageable. Malgré les défis contextuels, les activités économiques ont permis aux bénéficiaires de générer des revenus durant le projet.
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	Le projet DRL a offert à 90 personnes d'ascendance esclave (30 dans chaque région du nord) un soutien socio-économique tout au long du projet pour leur permettre de créer de petites entreprises, soit individuellement ou collectivement. Et dans sa stratégie, le projet a d'abord formé les bénéficiaires en gestion d'entreprise et compétence de vie.
Context and any related preconditions	Le projet intervient dans un contexte d'insécurité au sein d'une population à basse revenu. Il a ciblé selon des critères de vulnérabilités, 90 victimes d'esclavage par ascendance affranchies. La plupart des victimes n'avait reçu de formation sur comment gérer une activité génératrice de revenu y compris la gestion financière.
Targeted users /Beneficiaries	Utilisateurs ciblés : Organisations de mise en œuvre des projets mettant en œuvre des appuis de mise en place d'activités génératrice de revenu. Bénéficiaires : Victimes de l'esclavage. Les associations de défenses des victimes
Challenges /negative lessons -Causal factors	Le bas niveau d'instruction des bénéficiaires peut rendre la formation difficile ; surtout en ce qui concerne l'utilisation des outils de gestion financière. L'insécurité affecte la mise en œuvre adéquate des activités génératrice de revenu.

Success / Positive Issues - Causal factors	La tenue de la formation suivant l'approche Germe niveau 1 du BIT, animation en langue locale en utilisant des outils de visualisation (Boite à image) a été un facteur de succès et a facilité l'assimilation des notions de la formation.
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	L'approche de formation doit s'appuyer sur la méthodologie germe niveau1 de ILO.



Projet Combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

Project DC/SYMBOL:MLI/19/01/USA

Name of Evaluator: DIALL Oumar GOURO

Date: 23/11/2023.

The following lesson learned has been identified during the course of the evaluation. Further text explaining the lesson may be included in the full evaluation report.

LESSON LEARNED ELEMENT	Un projet de lutte contre l'esclavage et la discrimination basée sur l'esclavage est une opportunité pour exposer la problématique aux acteurs humanitaires intervenant dans les localités ciblées afin de prendre en compte les besoins holistiques des victimes (protection, santé, sécurité alimentaire etc.). Il constitue également une opportunité d'inclure le statut de victime d'esclavage dans les critères de sélection (de vulnérabilité) des dits acteurs.
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	La prise en charge holistiques des victimes (protection, santé, sécurité alimentaire etc.) serait efficace grâce à l'implication des acteurs et autres pourvoyeurs de service intervenant dans les mêmes localités du projet. Des actions de plaidoyer sont réalisées auprès des acteurs pour la prise en compte du critère de vulnérabilité lié à l'esclavage dans le ciblage de leurs bénéficiaires
Context and any related preconditions	Les efforts du projet ont visé à accroître l'accès non discriminatoire à des services de soutien social, économique et juridique de qualité pour les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage. Pour ce faire, le projet a misé sur le soutien des multiples agences qui mettent actuellement en œuvre des programmes d'aide humanitaire et de réintégration. L'approche développée consistait à poursuivre le plaidoyer, à travers des ateliers et des réunions directes avec les dirigeants des agences, pour discuter des moyens par lesquels les communautés d'esclaves et d'anciens esclaves pourraient être ciblées.
Targeted users /Beneficiaries	Utilisateurs ciblés : Organisations de mise en œuvre des projets. Bénéficiaires : Victimes de l'esclavage. Les associations de défenses des victimes
Challenges /negative lessons -Causal factors	Certains acteurs ont des orientations stratégiques et des mandats différents avec moins de flexibilité d'extension dans la réponse vers d'autres cibles.

Success / Positive Issues - Causal factors	<p>Faire la cartographie des agences actives, leurs principaux domaines d'activité et leurs ressources disponibles. Cela permettra d'identifier les clusters / partenaires humanitaires clés ayant un potentiel de collaboration.</p> <p>L'évaluation des structures décisionnelles des acteurs, et leurs méthodes d'interaction avec les membres de la communauté locale, y compris les chefs traditionnels.</p>
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Développer un plan de plaidoyer et de partenariat avec les acteurs.



Projet Combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

Project DC/SYMBOL:MLI/19/01/USA

Name of Evaluator: DIALL Oumar GOURO

Date: 23/11/2023.

The following lesson learned has been identified during the course of the evaluation. Further text explaining the lesson may be included in the full evaluation report.

LESSON LEARNED ELEMENT	L'approche communautaire garantit le succès dans la lutte contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	Dans un contexte d'insécurité, comme celui des régions au Centre et au Nord du Mali, caractérisé par l'absence (dans certaines localités) de services juridiques et de protection, la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage pourrait nuire aux victimes à assister si elle n'implique pas les communautés esclavagistes. Même « libérées » par le projet, ces victimes n'ayant accès à aucun service juridique ou de protection risquent d'être exposées aux représailles des maîtres. Le présent projet a su adopter une approche inclusive de l'ensemble des acteurs locaux.
Context and any related preconditions	La crise institutionnelle et sécuritaire du Mali depuis 2012 est sans aucun doute un facteur important dans le processus de lutte contre l'esclavage. En conséquence, les populations ont été fortement paupérisées et il y a eu une fracture sociale significative dans plusieurs régions du Mali, en particulier dans le nord où les communautés sont très organisées (clans, tribus, maîtres et populations serviles). Les nouvelles autorités de la transition, dont l'une des préoccupations est le respect des droits et libertés des populations sur l'ensemble du territoire national, ont accueilli favorablement la récurrence des faits de violence sur les esclaves dans la région du Nord et les actions menées par les organisations de défense des droits des esclaves. Les actions de sensibilisation et de communication menées par le projet au niveau régional et local, telles que les rencontres des acteurs et les émissions radio, ont fini par « libérer la parole » et donner un espace d'expression aux communautés.
Targeted users /Beneficiaries	Utilisateurs ciblés: services techniques déconcentrés de l'Etat impliqués ; médias, les acteurs humanitaires et la société civile Bénéficiaires : Victimes de l'esclavage. Les associations de défenses des victimes
Challenges /negative lessons -Causal factors	Certains milieux conservateurs et des réseaux clandestins s'efforcent de maintenir l'esclavage. Les témoignages de diverses femmes victimes enquêtées indiquent la présence de maîtres blancs et de personnes jouant les intermédiaires dans les activités de servilité. Certains responsables de l'administration et des familles d'esclaves préfèrent



Template 4.2: Emerging good practices

	ne pas s'engager dans la lutte contre la pratique par peur de stigmatisation et/ou de représailles.
Success / Positive Issues - Causal factors	Des leaders religieux et des chefs de village ont participé au processus de sensibilisation des communautés dans les localités du projet. Ces acteurs majeurs sont fréquemment impliqués dans les instances de gestion des différends de leur région et représentent des autorités morales très respectées.
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Les organisations non gouvernementales partenaires dans la mise en œuvre du projet. Ces partenaires devront identifier les acteurs clés, les relais sociaux et la population. Après cela, ils doivent être divisés en un comité qui est chargé de diffuser les informations et les formations aux communautés. Afin de concevoir et de mettre en œuvre des plans de sensibilisation et de communication, les capacités de ces porteurs d'initiatives seront renforcées. Les comités qui réussiraient à empêcher la pratique dans les zones touchées par le projet pourraient être limités. Enfin, le projet peut capitaliser sur les échanges inter localités sur les succès et les échecs dans le processus de déconstruction des idées reçues sur la pratique de l'esclavage.

Projet Combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

Project DC/SYMBOL:MLI/19/01/USA

Name of Evaluator: DIALL Oumar GOURO

Date: 23/11/2023.

<p>GOOD PRACTICE ELEMENT</p>	<p>La mise en place des commissions communautaires de médiation et d'affranchissement est une stratégie de pérennisation des acquis du projet. Dans un contexte d'insécurité, la lutte avec succès contre l'esclavage et les discriminations liées à l'esclavage doit adopter cette approche communautaire ; approche qui implique les communautés esclavagistes pour traiter les cas d'esclavage rapportés. Cette approche permet d'extirper les victimes du joug des maîtres définitivement. Sans l'implication de ces communautés (ayant une domination sur les victimes) et la gestion au cas par cas des cas rapportés, il est difficile d'obtenir une libération définitive des victimes.</p>
<p>Brief summary of the good practice (link to project goalor specific deliverable, background, purpose, etc.)</p>	<p>Conformément à l'objectif 2 du projet DRL « L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru » le projet a mis en place des cliniques parajuridiques dans chacune des trois localités du nord pour fournir des conseils et une assistance en ce qui concerne les réclamations, y compris les documents d'identité, les certificats de naissance, les données biométriques et autres nécessaires pour accéder à la justice par les voies légales; et d'accéder à d'autres droits et habilitations</p>
<p>Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability</p>	<p>Les commissions œuvrent dans le volontariat et n'ont forcément pas les moyens pour la prise en charge des membres de la commission pour accéder à certaines localités de fortes pratique de l'esclavage.</p> <p>Le défi lié à l'insécurité qui occasionne le déplacement des victimes de l'esclavage et leur inaccessibilité par les commissions.</p> <p>Les commissions ne peuvent que libérer les victimes sans disposer d'un moyen de leur insertion et autonomisation.</p>
<p>Establish a clear cause- effect relationship</p>	<p>La commission communautaire est composée des communautés parmi lesquels se trouve des personnes ayant des liens avec les esclavagistes et favorable à la libération des victimes.Cette approche permet d'extirper les victimes du joug des maîtres définitivement. Sans l'implication de ces communautés (ayant une domination sur les</p>

	victimes) et la gestion au cas par cas des cas rapportés, il est difficile d'obtenir une libération définitive des victimes.
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	À travers l'implication de la commission communautaire de médiation, 90 victimes de l'esclavage ont été affranchies et référées au projet.
Potential for replication and by whom	Cette pratique de collaboration pourrait s'étendre aux collectivités territoriales qui pourraient faire de la lutte contre l'esclavage une priorité dans leur planification du développement local et régional. Ces collectivités pourraient bénéficier de l'aide des départements de la justice et du travail pour renforcer leur personnel.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	<p>Pour identifier les priorités dans la lutte contre l'esclavage au Mali, cette bonne pratique peut être utilisée comme outil de gouvernance pour le tripartisme et le dialogue social entre l'ensemble des parties prenantes et partenaires.</p> <p>Elle pourrait ainsi accélérer le processus législatif en termes de résultat.</p>
Other documents or relevant comments	Néant



International
Labour
Organization

Evaluation Office



**Template
practices**

4.2: Emerging good

Projet Combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

Project DC/SYMBOL:MLI/19/01/USA

Name of Evaluator: DIALL Oumar GOURO

Date: 23/11/2023.

GOOD PRACTICE ELEMENT	La collaboration multi-acteurs et la synergie ont été des facteurs ayant significativement contribué au succès du projet.
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	<p>Dans la mise en œuvre du projet, les services et structures partenaires ont été utilisés pour conduire les actions et renforcer les capacités des différentes parties prenantes. Au niveau national, la Direction nationale du travail abrite la Coordination nationale des projets. Elle collabore étroitement avec le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ainsi qu'avec diverses organisations et structures de défense des droits des victimes de l'esclavage, telles que la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), la Coalition Nationale de Lutte contre l'Esclavage.</p> <p>Le projet à travers ses partenaires Temedt et ASI met en œuvre des actions au profit des différentes parties prenantes au niveau régional et local, y compris les services techniques déconcentrés nationaux des départements concernés, les organisations de la société civile de défense des droits des victimes de l'esclavage, les médias, les autorités et les leaders religieux. Grâce à sa participation à divers clusters et rencontres, le projet a réussi à attirer l'attention des acteurs humanitaires sur les victimes de l'esclavage. Cette bonne pratique vise principalement l'inclusion et la durabilité de l'action.</p>
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	<p>La bonne pratique de participation inclusive doit être renforcée en raison de l'intérêt affiché des différents partenaires des acteurs pour les actions de sensibilisation/communication, l'assistance économique et juridique, ainsi que le renforcement des politiques, lois et mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'ascendance.</p> <p>La quasi-absence de personnel de l'État dans certaines localités du projet en raison de l'insécurité persistante a souvent entravé la capacité de certains agents. Cependant, tous les acteurs institutionnels qui ont été confrontés à cette évaluation ont reconnu à l'unanimité que l'approche programmatique du projet était pertinente.</p> <p>Cependant, il conviendrait de faire de ces partenaires nationaux, régionaux et locaux de véritables agents de changement en les incitant à s'approprier les actions à travers les outils et mécanismes de planification du développement. En détail, ces parties prenantes devront mobiliser leurs propres ressources afin de garantir la durabilité de l'action après projet.</p>
Establish a clear cause- effect relationship	<p>L'immensité de la tâche (l'esclavage existe dans toutes les régions et localités du Nord) et le personnel chargé de veiller au respect des droits des citoyens est très qualifié sur les thématiques de la lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage justifient cette pratique de collaboration multiformes et multi-acteurs.</p> <p>Plusieurs aspects souvent insoupçonnés de la pratique de l'esclavage sont</p>

	<p>présents : le trafic et l'exploitation des victimes (y compris l'exploitation sexuelle et d'autres abus sur les femmes et les enfants), la dimension transfrontalière avec des réseaux qui dépassent les frontières nationales, etc. Il est évident qu'elle contribue à la pauvreté et à la paupérisation des populations. Les conséquences sur les victimes, telles que les troubles psychologiques, peuvent être considérables sans traitement par des institutions spécialisées.</p>
<p>Indicate measurable impact and targeted beneficiaries</p>	<p>La prise de conscience collective des parties prenantes grâce à la synergie d'actions des différents partenaires impliqués et renforcés est l'effet mesurable de cette bonne pratique de collaboration multiforme et multi-acteurs. Les victimes, le personnel des services techniques de l'État, la société civile et les organisations de défense des victimes sont les principaux bénéficiaires.</p>
<p>Potential for replication and by whom</p>	<p>Cette pratique de collaboration pourrait s'étendre aux collectivités territoriales qui pourraient faire de la lutte contre l'esclavage une priorité dans leur planification du développement local et régional. Ces collectivités pourraient bénéficier de l'aide des départements de la justice et du travail pour renforcer leur personnel.</p>
<p>Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)</p>	<p>Pour identifier les priorités dans la lutte contre l'esclavage au Mali, cette bonne pratique peut être utilisée comme outil de gouvernance pour le tripartisme et le dialogue social entre l'ensemble des parties prenantes et partenaires.</p> <p>Elle pourrait ainsi accélérer le processus législatif en termes de résultat.</p>
<p>Other documents or relevant comments</p>	<p>Néant</p>

Annexe 4. Bibliographie

- P029 - Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
- Projet D27 – Objectifs et activités
- Proposal narrative Mali - 20 September 2019
- Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930
- Projet Bridge : une passerelle entre le Protocole à la Convention no. 29 de l'OIT et l'action mondiale pour l'élimination du travail forcé
- Convention (n° 29) de l'OIT sur le travail forcée de 1930.
- Rapport circonstancie d'incident contre une victime d'esclavage par ascendance dans le village de lany mody, commune de sony, cercle de kayes, region de kayes, (ouest du mali)
- Circumstantial report of an incident against victims of descent-based slavery in the village of souroubiré, commune of tomora, cercle of bafoulabé, kayes region, (western mali)
- Rapport de mission suivi des activites du projet drl, mali dans la region de menaka du 23 aout au 02 septembre 2022
- SLMAQM19GR2231/avril- juin 2020
- SLMAQM19GR2231/Septembre 2020
- SLMAQM19GR2231/octobreè décembre 2020
- SLMAQM19GR2231 /Avril- juin 2021
- SLMAQM19GR2231/janvier- mars 2021
- SLMAQM19GR2231/juillet- septembre 2021
- SLMAQM19GR2231/octobre- décembre 2021
- SLMAQM19GR2231/Avril- juin 2022
- SLMAQM19GR2231/janvier- mars 2022
- SLMAQM19GR2231/juillet- sept 2022
- SLMAQM19GR2231/octobre- décembre 2022
- SLMAQM19GR2231/Avril- juin 2023
- SLMAQM19GR2231/janvier- mars 2023
- SLMAQM19GR2231/juillet- sept 2023